



Oh ! Jésus, qui les  
avez rachetées par vo-  
tre sang précieux, don-  
nez leur le repos éter-  
nel.—40 jours d'ind.

E. C., Ev. Montréal.

\* \*

Tout ce que l'on offre  
par charité pour les dé-  
funts, se change en mé-  
rites pour nous, et nous  
le retirons au centuple  
après la mort.

—ST-AMBROISE.

\* \*

Beaucoup de grâces  
que je n'ai pu obtenir  
par l'entremise des  
saints, m'ont été accor-  
dées par l'entremise des  
âmes du Purgatoire.—  
STE-CATHERINE de Bo-  
logne.

## Almanach du PURGATOIRE pour 1887

OU

Annuaire de L'ŒUVRE des Ames du PURGATOIRE  
et de la CONVERSION des INFIDELES,

RENFERMANT

Un Tableau d'Indulgences Plénières et les Indulgences du Tiers-Ordre  
Franciscain suivant la nouvelle Constitution de Léon XIII.

Publié à MONTRÉAL, CANADA, et à vendre, au profit des âmes du Purga-  
toire, **Prix 5 cents, (25 centimes pour la France)** dans les  
dépôts suivants où l'on reçoit aussi les contributions de l'Œuvre.

Dépôt à Montréal, chez L. A. St-Louis, 1527, rue Notre-Dame.

“ aux Trois-Rivières, chez M. Ayotte, libraire.

“ Québec, à l'Hôtel-Dieu.

“ Ottawa, chez M. Eug. Tétu.

“ Fond-du-Lac, Wisconsin, chez le Rév. Chs. Boucher, Boîte 327.

“ New-York, chez Mlle M. H. Bouvier, 14, rue 46<sup>me</sup> ouest.

“ Chicago, Illinois, au Couvent des Sœurs Servites, 1396, rue Van  
Buren ouest.

“ Pau, B. Pyrénées, France, chez Mlle Perroncel, 64, Porte-neuve.

“ Reims, Marne, France, chez Mlle Langlet, tertiaire, rue Chanzy,  
No. 67, ou chez M. Lepargneur, libraire du Grand Séminaire.

“ Besançon, Doubs, France, chez M. Bertrand, 73 Grande rue.



## AU CIEL

PAR LE PURGATOIRE.

“ Tous sont esclaves du péché, ” dit St-Paul.

Oui, “ toute chair a corrompu sa voie. ”—(Gen. 6.)

“ Tous se sont égarés, ” et “ ils n'ont point la crainte de Dieu. ”—(Rom. 3. 18.)

“ Et nul ne cherche Dieu. ”—(Rom. 3. 11)

St-Paul insiste encore ; et il semble puiser à plaisir dans les livres saints pour rendre cette terrible vérité plus frappante, et il s'écrie : non, “ il ne s'en trouve pas un seul.—(Rom. 3. 12.)

En effet il est écrit : “ Il n'y a personne de juste ”, et “ le sage lui-même tombe sept fois, ” (Prov. 24. 16.) c'est-à-dire, bien souvent.

Et c'est ainsi que “ la cause de toutes nos peines est le péché, car Dieu avait créé l'âme pure et nette de toute souillure. ” (Ste-Catherine de Gênes.)

Or Notre-Seigneur a dit : “ Il n'entrera rien de souillé dans le ciel. ”

O certes, non ! La plus petite tache, c'est-à-dire, le moindre déplaisir causé à Dieu, détruirait l'éternelle félicité des élus qui tirent tout leur plaisir du plaisir de Dieu lui-même.

Comment donc arriver au ciel sans passer par le purgatoire ?

Ah ! “ Dieu me fait voir que sa divine essence est d'une pureté si grande et si incompréhensible que l'âme qui a en elle le plus petit atôme d'imperfection se précipiterait plutôt en mille enfers que de se présenter en cet état devant une majesté aussi sainte. (Ste-Catherine de Gênes.) (1)

Et cette pureté de Dieu est tellement au-dessus de toutes les forces humaines qu'il n'est donné qu'à un bien petit nombre d'y atteindre par la grâce du divin amour, car “ nous ne pouvons prétendre à cet amour si extrêmement parfait en cette vie mortelle. ” (St-Frs.-de-Sales.)

“ Au demeurant, ajoute St-François au livre dixième de son traité de l'amour de Dieu, ” au demeurant, il n'y eut, comme je pense, créature mortelle qui aimât l'époux céleste de ce seul amour si extrêmement pur, sinon la Vierge qui fut son épouse et mère tout ensemble. ” (2)

Et cependant, puisque nous devons être unis à cette pureté infinie de Dieu, “ en recevant la plénitude du divin amour, quoique ces plénitudes soient inégales en perfection, ” (St-François,) il nous faudra donc avoir une pureté égale à la

(1) St-Hilarion, après une vie de 80 ans passée dans les plus grandes austérités et la méditation des fins éternelles, craignait encore au moment de la mort les terribles et secrets jugements de Dieu, lorsqu'il envisageait toute la pureté et sainteté que doit avoir l'âme pour comparaître devant la pureté infinie et la sévère justice de Dieu.

(2) St-Augustin longtemps auparavant avait dit la même chose, lorsqu'il affirmait que, hors la Vierge Marie qui avait reçu une grâce extraordinaire, tous les hommes étaient pécheurs, et que les personnes même les plus saintes offensaient Dieu par de légères transgressions dues à notre nature déchuë.



sienne dans le degré de perfection qu'il nous a destinée, car dans le ciel il n'y a pas d'alliage.

C'est pourquoi " avant d'admettre une âme en sa présence, Dieu anéantit en elle tout ce qu'il y a d'humain, et la purifie entièrement par les flammes du purgatoire. " (Ste-Catherine de Gênes.) (1)

La grande Ste-Térèse, celle qui, sur la terre, aimait Dieu comme les Séraphins l'aiment dans le ciel, et qui, pour cela a été appelée " la Séraphique", la Séraphique Térèse donc révéla après sa mort qu'elle n'était pas morte par la force du mal, (*vi morbi*) ni parce que la nature avait épuisé sa vigueur pour prolonger la vie de son corps, mais qu'elle était morte d'amour de Dieu, de pur amour de Dieu qui donna un si grand élan à son âme vers la Divinité que son corps ne put la retenir dans ses liens mortels ; et comme dit St-François-de-Sales, *elle mourut dans un grand assaut d'amour de Dieu*. Et cependant elle révéla également qu'elle ne monta point sur le champ dans les splendeurs de la gloire, mais qu'elle dut passer par les flammes du purgatoire. Elle ne dit pas si ce passage a été court ou de longue durée ; elle ne dit pas si elle eut à y souffrir beaucoup ou peu. Ce fut le secret de Dieu qu'il ne fut point permis à Térèse de dévoiler.

Et nous, avec toutes nos fautes et nos imperfections, nous, avec notre peu d'amour de Dieu, comment pourrions-nous nous flatter d'arriver au ciel sans passer par le purgatoire ?

En vérité, qui donc, après Ste-Térèse, pourrait y échapper ? (2)

Et n'est-ce pas une grande illusion de la part de ces bons parents qui, dans un tendre et perfide aveuglement pour les défauts de ceux qu'ils chérissaient sur la terre, se hâtent, par une fausse affection, de les canoniser au sortir de la vie, en sorte qu'ils arrêtent sur le champ, et tarissent à leur source ces puissants secours, ces douces et touchantes prières qui auraient apporté tant de soulagements à ces âmes dont le besoin est extrême aujourd'hui ?

O tendresse fatale ! illusion coupable ! en même temps que justes châtements, et même très souvent punitions terribles de de représailles ! car Notre-Seigneur a dit : " On vous fera la même mesure que vous aurez faite aux autres. "

Hâtez-vous donc, amis insoucieux et indifférents, hâtez-vous, et pour votre profit et celui de vos amis, de venir au secours des pauvres âmes ! Ah ! si le souhait du mauvais riche dans les enfers pouvait se réaliser pour vous de la part

---

(1) " Il n'y a personne, dit Origène, qui puisse dire ni même supposer combien de temps ou combien de siècles une âme peut être retenue dans le Purgatoire. " Il se sert du mot siècle, et il semble croire qu'une âme y resterait des siècles entiers, si l'on ne venait à son secours par nos prières et nos aumônes.

(2) Qui serait assez hardi pour affirmer qu'il ne passera pas quelques mois ou quelques années en purgatoire ? s'écrie St-Césaire d'Arles.

Lorsque l'on songe, et à notre manière de vivre, et à la sainteté de Dieu, je puis à peine concevoir qu'il y ait quelqu'un qui puisse imaginer qu'il n'ira pas en Purgatoire. Penser autrement serait plutôt une vaine présomption qu'un héroïque espoir. Le Père Faber.

de l'une de ces âmes qui vous aimaient tant sur la terre, Ah ! sans tarder, vous donneriez votre bien pour les soulager, et vous-mêmes feriez pénitence.

Encore une fois hâtez-vous, par vos aumônes, de vous faire dans le purgatoire des intercesseurs qui réclameront de la justice de Dieu les mêmes secours que vous leur aurez procurés. Et alors vous jouirez des mêmes consolations qui furent accordées à cette admirable servante de Dieu qui avait été si fidèle à secourir les pauvres âmes qu'au moment de sa mort Notre-Seigneur lui apparut, accompagné d'un grand nombre de personnes ; et la malade, voyant autour de son lit tout ce monde qu'elle ne connaissait pas, lui demanda qui elles étaient. Notre-Seigneur daigna lui répondre que c'étaient les âmes qu'elle avait délivrées du purgatoire qui venaient par reconnaissance l'assister au terrible passage de l'éternité, et qu'elles lui feraient cortège à son entrée dans le ciel.

## VANITÉS DANS LES DÉPENSES FUNÉRAIRES.

TESTAMENTS DE ST-FRANÇOIS DE SALES ET  
DE ST-ÉPHREM.

Nous avons publié dans notre almanach anglais une bien pieuse lettre sur ce sujet ; nous n'en ferons pas la traduction, car le plus grand nombre de nos lecteurs, familiers avec cette langue, pourront en admirer le beau langage. Contentons-nous d'observer que les remarques qu'elle contient sont justes, et que malheureusement elles ne s'appliquent que trop fréquemment. Oui, bien souvent nous faisons trop de dépenses dans les pompes funèbres, même dans les services chantés, ainsi que dans les mausolés que l'on élève à la mémoire de ceux qui nous étaient chers ; et tout en faisant de l'éclat pour le corps qui n'est plus rien, on néglige les soins que l'on devrait donner à l'âme qui, seule maintenant, a droit à notre suprême attention. Beaucoup de familles se mettent ainsi à la gêne par vanité, et sans aucun profit pour celui qu'elles pleurent, tandis qu'elles pourraient lui être si utiles, et surtout plaire davantage au bon Dieu, en priant pour l'âme du défunt, principalement par le St-Sacrifice de la messe. Ste-Gertrude n'hésite pas à trouver à redire contre les ornemens superflus d'un tombeau qui, dit-elle, ne servent de rien ni aux vivants ni aux morts.

St-François-de-Sales qui est notre précepteur et notre modèle en tant de choses, l'est encore ici pour notre grand avantage, et nous serions heureux qu'on l'imitât dans de telles occurrences. Tout le monde sait que, issu d'une famille noble et opulente, il avait été fait évêque et prince de Genève, et qu'il était devenu l'un des hommes les plus brillants de son époque. Or St-François qui mourut lorsqu'il était à l'apogée de sa gloire, avait fait, seulement quelques mois avant de mourir, le testament suivant qu'on lira avec une pieuse et sainte admiration pour cet illustre prélat, et une grande édification pour nous-mêmes.

“ Approuvant de tout notre cœur, dit-il, les sacrées cérémonies de l'Eglise, nous ordonnons qu'à notre ensevelissement treize cierges seront allumés, portés et mis autour de notre cerceuil sans autre écusson que ceux du nom de Jésus, pour témoigner que de tout notre cœur, nous embrassons la foi prêchée par les apôtres ; mais d'ailleurs détestant les vanités et superfluités que l'esprit humain a introduites dans

les sacrées cérémonies, nous défendons TRÈS EXPRESSÉMENT toute sorte d'autre luminaire, quelqu'il soit, être fait en nos obsèques ; priant nos parents et amis, et ordonnant à nos héritiers de ne rien y ajouter, et employer leur piété envers nous à faire des prières et aumônes, et surtout à faire célébrer les très saintes messes pour nous. ”

St-Ephrem, illustre Docteur de l'Eglise du 4<sup>e</sup> siècle, avait fait aussi son testament dans le quel il disait à ses nombreux disciples :

“ Moi, Ephrem, je meurs. Sachez, O ! vous tous, que j'écris ce testament pour vous supplier de vous souvenir de moi dans vos prières. Ne chantez aucune hymne funèbre à ma sépulture, et ne souffrez aucune parole de louange sur ma tombe. N'enveloppez point mon cadavre dans un linceul de prix, et n'érigez aucun monument à ma mémoire. Empêchez qu'on allume des torches, et qu'on fasse brûler des parfums. Donnez-moi seulement la place du pèlerin, dans le lieu où l'on enterre les pauvres étrangers, car je suis un pèlerin et un étranger comme mes pères. Portez à la hâte mon corps sur vos épaules, et jetez-le dans la fosse, comme l'abomination de l'univers. ”

Et de nos jours un grand Evêque de France (Mgr Guibert) vient encore de nous donner un de ces nobles exemples d'abnégation et de dénuement qui nous fait découvrir en lui un vrai descendant des saints. Tout le monde a lu avec admiration le testament qu'il a laissé, monument de simplicité, d'humilité et de sainteté, et où nous lisons les lignes suivantes, en tout dignes des deux illustres docteurs que nous venons de citer :

“ Je désire que mes funérailles soient faites avec simplicité, et qu'on donne aux pauvres ce que l'on voudrait consacrer à une pompe peu utile au salut de mon âme. ”

Les saints seulement apprécient l'avantage si précieux que l'on peut tirer des secours offerts par l'église, tandis qu'ils savent à la fois mépriser les vanités de la terre ; elles sont déjà si peu de choses pendant la vie ! mais comme elles sont inutiles dans le tombeau ! ! (1)

(1) Le vénérable Bède à sa mort demanda les prières des saintes messes à chacun de ses moines.

St-Philippe de Néri ne voyait rien que la messe qui pût rendre un hommage digne de Dieu, étant à la fois une abondante compensation pour nos fautes.

St-Arsène, un des plus célèbres anachorètes du désert, celui que l'empereur Théodose avait choisi pour le précepteur de ses enfants, et qui vivait à la cour dans le plus grand luxe, n'ayant pas moins d'un millier d'esclaves pour servir ses volontés comme ses caprices, Arsène, après avoir passé onze années de cette vie molle et pompeuse, abandonna la fortune avec toutes ses faveurs, et alla à l'âge de 40 ans s'enfermer dans une profonde solitude. Il y vécut encore 55 années dans une grande conponction de cœur et au milieu d'austérités prodigieuses. Etant sur le point de mourir, il appela ses disciples, et leur dit : “ Je ne demande qu'une seule chose à votre charité, de vous souvenir de moi après ma mort dans le St. Sacrifice. ” Ses disciples, le voyant pleurer, lui dirent : Vous pleurez ; après une vie comme la vôtre, pourriez-vous encore craindre comme font les autres ? “ Ah ! dit St-Arsène, je suis saisi d'une grande crainte à la pensée des jugements de Dieu, et je n'ai jamais cessé de craindre depuis que je suis dans le désert. ”

LETTRE.—16 juin 1886.— Sous ce pli recevez la somme de \$8—\$5 comme aumône à l'œuvre des âmes du purgatoire et \$3 pour un nouvel associé, un sauvage catholique, qui a nom Jean-Baptiste Napakisit. Daignent ces bonnes âmes veiller toujours sur les intérêts spirituels et temporels de nos missions et nous obtenir la conversion d'un grand nombre de pécheurs et d'infidèles.



## LETTRES DE FRANCE.

*Pro solá Dei Glorid.*

Disons de suite, pour l'information de nos associés de France, ce que nous avons déjà dit en réponse aux lettres qui nous ont été envoyées, et dont nous ne reproduisons que quelques-unes.

1<sup>o</sup> La contribution pour la France est de cinq francs par an.

2<sup>o</sup> On peut s'associer pour la vie, en versant la somme de 50 francs.

3<sup>o</sup> Les défunts deviennent membres à perpétuité, en payant pour eux la même somme de 50 francs. On peut aussi les associer pour un an pour la somme de 5 francs, qui est renouvelable à volonté.

Comme celui qui meure associé à l'œuvre, a droit à tous ses fruits à perpétuité, il s'en suit que la contribution à vie se trouve transformée à la mort en une contribution à perpétuité, et que le donateur a part à tous les bienfaits de l'œuvre pour toujours.

En payant une contribution à vie ou à perpétuité, le donateur fait de suite partie de l'association des messes; les contributions elles-mêmes ne sont rien autre chose que des messes, car tout ce qui est payé à l'Œuvre est scrupuleusement employé à cette fin, les frais de fonctionnement et d'entretien étant fournis en totalité par des associés généreux qui y pourvoient abondamment.

Les fondations de messes (qui sont différentes des contributions à vie ou à perpétuité) consistent à payer la somme de 500 francs, qui est placée comme capital dans un établissement qui ne meurt point; et ce sont seulement les intérêts à 5 pour 100 que l'on retire chaque année, (savoir : 25 francs) qui sont employés à faire dire 25 messes pour le repos de l'âme du donateur ou selon ses intentions, et cela pendant des siècles, si ce n'est pour toujours.

Les contributions peuvent nous être transmises en billets de la Banque de France, en faisant recommander la lettre qui les contient, ou par une traite ou billet à ordre sur une institution monétaire, ou encore par un mandat sur la poste, car le Canada fait partie de l'union postale.

Le signe \$ représente la piastre canadienne, ou dollar du Canada qui est de la même valeur que le dollar américain. La piastre canadienne vaut un peu plus de 5 francs, mais nous les acceptons comme l'équivalent.

Le port des lettres pour le Canada est de 25 centimes. Si on les fait recommander au bureau de poste, qui en donne une reconnaissance, (ce qui est essentiel pour les lettres d'argent,) on met un timbre additionnel de 25 centimes.

Les associés font **trois bonnes œuvres dans une** : ils soulagent les morts et contribuent d'une manière efficace à

la conversion des infidèles, puis ils font une véritable aumône à l'Ordre mendiant de St. François, participant ainsi à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres séraphiques.

LETTRE.—1er février 1886.—La semaine dernière j'ai fait un voyage à Paris, et en sortant de l'église Notre-Dame des Victoires, j'ai vu chez un marchand d'objets de piété un almanach du Purgatoire.

J'ai pour votre œuvre la plus vive sympathie, et je connais des personnes qui s'y intéresseront certainement.

Je ne connais pas bien toutes les combinaisons auxquelles donne lieu votre Œuvre, et viens vous prier de me les faire connaître bien en détail.

Pour commencer je vous envoie deux billets de banque français de 100 francs 1<sup>o</sup> pour deux associations *pour la vie* ; 2<sup>o</sup> pour deux défunts, mon père et ma mère, et à *perpétuité*.

S'il est permis de faire connaître des intentions pour lesquelles on désire faire prier tout particulièrement, je vous citerai la réussite complète de mes affaires, la bonne santé qui m'est indispensable pour mon travail assidu et celle des membres de ma famille, la bonne éducation et vocation de mes enfants. La guérison de plusieurs maladies dont je souffre et aussi ma femme et mes enfants, en un mot toutes choses temporelles et aussi tout ce qui concerne le spirituel.

Lorsque je connaîtrai bien toutes vos combinaisons je chercherai le moyen d'y coopérer autant que possible. N'oubliez pas de bien me fixer.

Faisant des vœux bien sincères pour la propagation d'une œuvre aussi belle, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

LETTRE.—le 1er février 1886.—Vous recevrez sous ce pli trois cent trente francs en un chèque sur la banque de France et un billet de banque de cent francs pour des associés à perpétuité, une contribution annuelle et la vente des almanachs, le tout suivant liste ci-jointe.

Pardonnez-moi si je me permets de vous demander quelque éclaircissement sur vos signes (\$) qui précèdent vos chiffres, et qui ne rendent pas clairement pour nous autres comme nos marques de nos monnaies françaises. Quelle différence des fondations de messes ou de l'association à vie ; quelle somme verse-t-on pour l'une et pour l'autre de notre monnaie ? y a-t-il aussi une différence entre l'association à vie pour les vivants ou à perpétuité pour les morts ? Quels sont les avantages de ces trois choses ? Il serait bon que pour les almanachs qui, une autre année, doivent être vendus en France, que tout y soit expliqué pour les sommes de notre monnaie. Cela retient bien des personnes qui s'en mettraient, parce qu'elles ne sont pas assez sûres, et surtout si elles s'adressent à des personnes qui, comme moi, ne sont pas capables de le faire. Je vous serai aussi bien reconnaissante, si vous pouviez nous envoyer quelques feuilles pour l'association des chemins de croix et des messes, mais en cela comme pour les almanachs, il serait bien désirable que le tout soit expliqué en chiffres et sommes françaises ; on aurait, je suis sûre, beaucoup d'associés.

Quelle somme donne-t-on par an pour être de l'association des messes ? est-ce la même chose que celle qui donne 50 francs pour la vie ou 50 frs

à perpétuité pour les morts ? Je vous prie mille fois de me pardonner toutes ces questions. J'en suis confuse....

Je suis chargée de la part de Mr... de le recommander à vos bonnes prières, parce qu'il se trouve dans la peine. La première personne qui a versé 50 francs, il y a près de cinq mois, vous prie également de faire demander pour elle d'être délivrée des frayeurs de la mort.

LETTRE.—.....J'aime à me persuader que vous avez reçu en son temps ma lettre du 7 avril et son contenu : 50 francs pour les contributions d'une année de messes de trois personnes à l'association de votre belle œuvre des âmes du purgatoire. De nouveau je vous adresse aujourd'hui la somme de 30 francs. Si j'avais eu la douce perspective de pouvoir encore recueillir quelqu'offrande, j'aurais volontiers retardé cet envoi... J'ai remis à une pieuse dame de Paris plusieurs de vos intéressants almanachs ; elle se fera un bonheur de les propager et de devenir ainsi zélatrice. J'en ai également confié à une excellente demoiselle de Nancy, ainsi qu'à une de mes parentes, religieuse du St-Sacrement à Autun. Dieu veuille bénir leur zèle !... Continuez, je vous prie, de me recommander à Notre-Seigneur et à nos chères âmes du purgatoire, j'en ai un extrême besoin, et j'en aurai aussi une extrême reconnaissance...

LETTRE.—17 septembre 1885.—Je vous envoie ci-joint un mandat de cent francs à mes intentions, et une fois donné, ne m'engageant à rien pour l'avenir, me réservant également de faire ce que je pourrai. Vous pouvez, si vous le désirez, m'envoyer quelques douzaines d'almanachs du purgatoire ; je chercherai à les vendre au prix qu'on les paye ici, 50 centimes. Pour pouvoir faire comprendre aux personnes les prix et abonnements de l'œuvre, expliquez-moi, s'il vous plaît tous ces signes et chiffres qui ne sont pas ceux de chez nous. Pourquoi ne les mettez-vous pas par francs, ce qui se comprendrait de tout le monde ?.....

LETTRE.—9 mars 1886.—J'ai reçu et lu avec le plus vif plaisir votre très honorée lettre du 23 février. J'ai reçu aussi, quelque jour auparavant, 30 almanachs,—mais pas de billet d'agrégation,—je vais faire tous mes efforts pour la propagation de l'œuvre.

Une réflexion qui m'a été faite plusieurs fois déjà est que l'œuvre gagnerait beaucoup à être patronnée en France par quelques Evêques, ou prêtres très connus,—je crois, en effet, que ce serait fort avantageux pour son développement.—Cette réflexion a dû vous être faite déjà, il est probable, je vous serais reconnaissant de me faire connaître la réponse à donner.

Je vous enverrai le prix des almanachs avec autre chose, pour faciliter mon envoi qui n'est guère possible pour une petite somme, à moins d'en faire parvenir le montant soit à Paris, soit à Pau chez vos représentants.

Arrivant aux conditions de souscription, je me permets de vous demander quelques éclaircissements qui me permettront ensuite de faire un résumé de toutes les combinaisons pour les associés français.

Ceci est important, ayant l'intention d'en causer avec quelques personnes qui désireront être fixées très fidèlement.

Je vois, par votre lettre, que les conditions pour la France seraient beaucoup plus douces que pour le Canada, en effet : L'association pour la vie qui est de 25 piastres n'est que de 50 francs. L'honoraire d'une messe qui est chez vous de 25 centins, n'est pour nous que de 1 franc.



J'avais cru que pour la contribution à perpétuité il fallait 125 francs.

Je vous ai envoyé 200 francs dont : 2 contributions de 50 francs chacune pour 2 défunts et à perpétuité, et 2 contributions de 50 francs chacune pour 2 vivants et pour la vie. Ces deux dernières donneraient donc le droit à la contribution à perpétuité après la mort, sans autre versement.

Ensuite la fondation de messes ne serait pour la France que de 500 francs, au lieu de 500 piastres (ce qui représenterait 2500 francs.)

Pour la fondation et toutes autres œuvres à vie ou à perpétuité, faut-il vous donner les noms des personnes tant vivantes que décédées ?

Et les intentions pour lesquelles on fait prier, doivent-elles être exprimées ? elles peuvent varier beaucoup suivant les occasions.

L'association des Chemins de Croix donne-t-elle lieu à une contribution spéciale en argent, et comment s'établit cette contribution ? \*

VOTRE ŒUVRE EST UNE VÉRITABLE ASSURANCE POUR L'AUTRE MONDE ; et il faut, qu'en devenant agent de la compagnie, je puisse réaliser des contrats suivant les combinaisons des assurés et bien leur en fixer la prime ; pardonnez-moi cette comparaison, mais vraiment elle me paraît bien vraie.

Désirant de toutes mes forces devenir un fervent disciple, et espérant obtenir ainsi pour moi et tous ceux qui me sont chers toutes les grâces si nécessaires en ce bas monde, je m'unis de tout cœur à tout ce qui intéresse l'Association.

LETTRE.—3 mars 1886.—Je vous prie de m'excuser si j'ai attendu jusqu'à ce jour pour vous adresser le montant des cinquante brochures de l'almanach. Hélas ! j'avais espéré y joindre les annuités de quelques nouveaux associés ; j'ai été déçu dans mon attente, peut-être n'est-ce qu'un retard. Enfin *fiat*... J'ai distribué avec empressement les précieux et intéressants almanachs dont la profonde et pieuse lecture est bien faite pour faire connaître et augmenter la dévotion aux saintes âmes souffrantes du purgatoire... mon état s'est sensiblement amélioré depuis le 24 janvier dernier, jour anniversaire où je m'adressai tout spécialement à ces chères âmes affligées. Aussi j'ai presque la certitude que cette nouvelle année ne s'écoulera pas sans me procurer la douce consolation de verser entre vos mains la somme promise en actions de grâces ! En attendant je me recommande vivement aux pieuses prières de nos chers associés du Canada. Si vous aviez encore quelques almanachs de 1885, vous auriez la bonté de me les expédier avec quelques douzaines de 1886 ; j'ai encore quelques personnes à qui je désire en adresser. Sous ce pli deux coupons de rente française qu'il vous sera facile de toucher ; dans le cas contraire, vous voudrez bien m'en prévenir, afin de vous changer ce mode de paiement...

LETTRE.—12 avril 1886.—Un numéro de l'almanach du Purgatoire m'a fait connaître votre belle œuvre des M sses ; j'ai, en priant pour les chères âmes, reçu si souvent des grâces

\* Il n'est pas nécessaire de faire connaître les intentions pour lesquelles on donne les messes, Dieu les connaît. Et nous prions nos associés d'y mettre toutes les intentions que leur foi et leur cœur leur suggéreront, Dieu est assez puissant pour toutes les accorder.

L'association du Chemin de la Croix ne demande aucune contribution en argent, mais seulement l'exercice du chemin de la croix que l'on doit faire, autant que possible, chaque semaine. L'œuvre des messes même ne demande aucune contribution spéciale pour son fonctionnement, car, comme nous l'avons dit, la contribution annuelle de même que les contributions à vie et à perpétuité sont autant de rétributions de messes qui sont célébrées le 1er de chaque mois selon les intentions de chaque associé.

précieuses, que je croirais manquer de reconnaissance envers elles, si je n'entrais pas dans une association appelée à faire du bien aux chères âmes souffrantes. De plus je suis fille de St. François, et je suis heureuse de trouver une occasion de faire par mon offrande quelque bien aux fils de notre Père Saint François.

Veillez m'inscrire pour le Chemin de la Croix *le mercredi*.

En me renvoyant mon bulletin d'admission, voulez-vous bien me dire à quel moment il est d'usage de verser la cotisation annuelle?

P. S.—Ci-joint un mandat de 5 francs pour ma cotisation de 1886. Je recommande aux chères âmes une conversion et ma famille.

---

#### FONDATIONS DE MESSES.

---

Les fondations de messes consistent à verser entre les mains du trésorier de l'Œuvre des âmes du Purgatoire une somme de \$500 en une seule fois payée.

Les directeurs de l'Œuvre placeront sans aucun délai la dite somme en dépôt, sous forme de prêt ou dans le genre d'une constitution de rente perpétuelle, moyennant un intérêt de 5 p. 100 payable sur la dite somme, soit dans une communauté religieuse, soit dans une fabrique de paroisse, ou autre établissement approuvé par l'Eglise, et dont la stabilité et permanence ne devra laisser aucun doute pour l'avenir.

Les directeurs pourront également appliquer la dite somme sur un bien-fonds, libre de toute redevance, et qui aura au moins cinq fois la valeur de cette somme, c'est-à-dire, qui vaudra au moins \$2,500, et ce d'après l'estimation et au jugement des deux évaluateurs connaissant et consciencieux, choisis par les dits directeurs, après avoir pris l'avis du curé de la paroisse; et le dit bien-fonds demeurera engagé et hypothéqué par contrat en constitution de rente perpétuelle pour la dite somme de \$500, dont l'intérêt seul, c'est-à-dire la somme de \$25, deviendra exigible, et sera payable d'avance le 1<sup>er</sup> mai ou le premier novembre de chaque année au trésorier de l'œuvre qui la versera dans la caisse des messes.

Dans le cas où l'une des fondations ou sommes susdites, ainsi établies par prêts ou constituées sur rentes, serait remboursée, il sera du devoir des directeurs d'en faire aussitôt emploi, en en faisant un nouveau placement avec tout le soin et la diligence possible, et de la manière que ci-dessus; et les directeurs expriment ici leur confiance et même leur conviction que la chose sera toujours possible, sinon facile, vû la modicité des intérêts demandés.

Les messes qui seront ainsi recueillies par les dites fondations de messes étant des messes de l'œuvre, seront de même célébrées par les missionnaires de l'Ordre de St-François, et les fondateurs auront ainsi l'avantage de verser chaque année le montant d'une contribution à vie ou à perpétuité à l'œuvre des âmes du Purgatoire en faveur de l'âme ou des âmes qui leur seront les plus chères, tout en participant par là à tous ses avantages, ayant de plus pour eux-mêmes le bénéfice de cent messes chaque année en union avec l'œuvre, et ce non pas seulement pendant le cours de leur vie ni même pendant un certain nombre d'années, mais pendant des siècles entiers.

De nombreuses fondations de messes qui avaient été faites dans la Terre Sainte à l'époque des croisades, existent encore aujourd'hui; et malgré toutes les guerres et les bouleversements qui ont dévasté ces bénites contrées, elles ont été et sont ainsi en pleine vitalité entre les

mains des Pères Franciscains et autres depuis près de sept à huit siècles, et elles le seront probablement jusqu'à la fin des temps.

Le nombre de messes, ainsi célébrées à la gloire du sang rédempteur, se compte par centaines de mille, et le bien qui en est résulté, est incalculable, tant pour la prospérité de l'Eglise que pour le soulagement des âmes du Purgatoire, et surtout pour les donateurs eux-mêmes.

Ces fondations sont parfaitement conformes à l'esprit de l'Eglise qui reconnaît que les peines du Purgatoire peuvent durer pendant des siècles, (le cardinal Bellarmin) et même jusqu'au jour du jugement.—(Histoire ecclésiastique.) (1)

Rappelons ici les singulières et irrisuables promesses que N. S. fit à son serviteur François, lorsque le séraphique Patriarche était sur le Mont Alverne. Voici les paroles mêmes du Sauveur à St-François: "Moi, ton Créateur, et ton Rédempteur, je te promets ici trois choses. La 1<sup>re</sup>, c'est que les trois Ordres que tu as fondés dureront jusqu'à la fin du monde. La 2<sup>me</sup>, c'est que je bénirai et aimerai tous ceux qui les aimeront. La 3<sup>me</sup>, c'est que j'assisterai avec une providence toute particulière, au moment de leur mort, tous ceux qui en feront partie."

Or, en transférant ou léguant, lorsqu'il en sera temps, ou qu'il en sera requis par les circonstances, ces fondations de messes aux missionnaires de l'Ordre de St-François, et leur transmettant tous les honoraires qui en dépendent, ne pouvons-nous pas assurer avec une grande certitude que ces messes dureront pendant des siècles, si ce n'est aussi jusqu'à la fin du monde, comme l'Ordre même de St-François dont elles deviendront en quelque sorte partie intégrante?

Quelle puissante protection, nous dirions volontiers, quel glorieux cortège pour une âme, en quittant la terre, que ces milliers de messes qui répandront, pendant les siècles, le sang rédempteur de l'Agneau sur les pauvres âmes du Purgatoire! Et quelle nouvelle gloire dans le ciel, lorsqu'une âme, montant au séjour de l'éternelle félicité, viendra aussitôt, en présence de J. C. et de tous les Saints, la remercier de son bonheur! Et cette gloire et cette félicité seront d'autant plus grande que la charité que l'on exerce envers les âmes du Purgatoire est plus parfaite, car tout ce que l'on fait pour elles et tout ce qu'on leur donne, devient si pur et si méritoire entre leurs mains qu'il ne s'en perd jamais la plus petite partie.

Peut-il exister une œuvre plus efficace, et par conséquent plus avantageuse pour l'âme que celle où coule sans cesse le sang divin qui a racheté le monde, et qui seul, jusqu'à la consommation des siècles, peut l'empêcher de périr? (2)

REMARQUE.—Les personnes qui le préféreraient, peuvent, au lieu de verser à l'instant les \$500, s'engager par obligation, donation ou testament, à payer chaque année une somme de \$25, en constituant à cet effet une rente ou redevance sur une propriété nette, valant au moins cinq fois la dite somme de \$500. (Les Directeurs fourniront à demande des formes de contrat.)

Plusieurs personnes, cinq par exemple, donnant chacune \$100, peuvent se joindre ensemble pour payer la dite somme de \$500, et faire une fonda-

(1) Ste-Lutgarde eut un jour une vision, dans laquelle elle vit l'âme du Pape Innocent III, qui lui dit qu'il était condamné à rester en Purgatoire jusqu'au jugement dernier; et cependant le Cardinal Bellarmin, parlant de ce Pontife, dit qu'il mena une vie sainte, et qu'il mourut des suites des fatigues qu'il avait endurées pour la défense de la foi... Et nous qui, loin d'avoir travaillé à la défense de la foi, avons si souvent mis à néant notre foi, en offensant le créateur de notre âme, croyons-nous que nous serons mieux traités? Si nous le sommes, ne sera-ce pas grâce uniquement à l'infinie miséricorde de Dieu, et à ce que notre responsabilité vis-à-vis de lui, n'était pas aussi grande que celle de ce Pape si illustre et si ami du bien, qui, parmi toutes ses gloires, comptera à jamais celle d'avoir approuvé la règle du séraphique St. François.

(2) Un jour Ste-Marguerite de Cortone, songeant à l'honneur et à la reconnaissance que le Tout-Puissant a droit d'attendre des hommes, fut tout-à-coup embrasée de mille desirs, et elle aurait voulu avoir tous les cœurs de la terre pour lui rendre tous les tributs d'hommages qu'il mérite, lorsque J.-C., lui révéla qu'elle lui rendrait encore de plus grand hommage par l'offrande d'une messe.



tion. 50 Personnes, 100 même, unies ensemble, qui paieraient chacune \$10, ou \$5, auraient droit à une fondation. (1)

Il y a beaucoup de personnes qui donnent plus de \$25 par an, soit en messes ou en bonnes œuvres ; mais y a-t-il une charité meilleure et plus profitable à notre âme que celle qui aura pour intercesseur perpétuel le sang même de J. C. ?

Vous devenez ainsi, pieux fondateurs, même après votre mort, des membres actifs de l'œuvre pieuse des âmes du Purgatoire, et vous faites la charité jusque dans votre tombe.

Pour plusieurs peut-être cette charité sera plus grande que celle qu'ils faisaient pendant leur vie, et elle leur méritera avec certitude l'infinie miséricorde de Dieu dans la vie qui ne finira point.

Si vos héritiers oublient de prier pour votre âme, vos messes intercèderont sans cesse à leur place pour vous.

Faites-vous du bien à vous-même pendant que vous vivez, car on en fera peu pour vous après votre mort, vous dit prophétiquement S. Léonard de Port Maurice.

NOTA.—Dans 10 ans à peine, dans 100 ans surtout, qui est-ce qui priera pour vous ? Vous serez alors inconnu à tout le monde ? Et qui vous répond que, pour vos innombrables fautes, vous ne serez pas condamné à les expier dans le Purgatoire pendant un terme aussi long, et peut-être plus long ? Quel bonheur donc aujourd'hui même, de penser que vous aurez alors pour votre intercesseur et pour celui de votre famille, le sang même de J. C., qui coulera pour vous tous dans le St. Sacrifice de la messe.

Et quel rafraîchissement vous éprouverez, lorsqu'une goutte de ce sang divin viendra diminuer les ardeurs des terribles flammes qui vous environneront de toutes parts !

Ne sera-ce pas là votre seule et unique espérance ?

Ah ! n'est-ce pas une sublime charité, en tout digne du miséricordieux Sauveur des hommes, que de nous procurer de si inappréciables avantages ? Et quelle profonde sagesse, quelle maternelle sollicitude en même temps dans notre Mère, la Sainte Eglise, de nous fournir la faculté de nous en servir, et même de nous y solliciter !

Ce que vous donnerez pendant votre vie, vous sera beaucoup plus méritoire que ce que vous pourriez donner après votre mort.

*(Tibi sit gloria, O Maria !)*

LETTRE.—...Argent pour une messe *pro-defunctis*, en action de grâces pour des bienfaits signalés et pour obtenir la guérison d'une enfant chérie...

GUÉRISON.—20 août 1885. Je voulais depuis longtemps m'abonner à l'œuvre en faveur des saintes âmes du Purgatoire, et je ne savais à qui m'adresser, lorsqu'un beau jour un de vos almanach m'est tombé sous la main, et j'ai vu toutes les grâces et les guérisons obtenues par l'intercession des saintes âmes. Ayant eu le malheur l'automne dernier de me démettre un genou et ne pouvant guérir, je promis aux saintes âmes que si elles m'obtenaient ma guérison, je m'abonnerais ; et aujourd'hui je suis heureux de pouvoir dire qu'elles m'ont obtenu ma guérison. Je ne puis faire autrement que d'accomplir ma promesse pour remercier le bon Dieu par ces saintes âmes...

(1) Nous entrons en compte de fondations tout montant qui nous est transmis à cette fin depuis \$1.00 (ou un franc) et au-dessus. Nous avons en ce moment au-delà de \$80.00 qui nous ont été ainsi envoyées en petites sommes.

# ŒUVRE des AMES du PURGATOIRE ET DE LA CONVERSION DES INFIDÈLES

*Sous le patronage de la Sainte Vierge et de son glorieux Epoux Saint Joseph*

ÉTABLIE A MONTRÉAL, CANADA.

Patron : Mgr l'Archevêque de Montréal.

## BUREAU DES DIRECTEURS :

Président : L'Abbé F. Reid, Chapelain, 401 Rue St. Denis,

Trésorier : Louis Ricard, 166 Rue St. Denis,  
F. X. Montmarquet, 260 Rue des Allemands,

Dr A. Dagenais, 363 Rue Dorchester,

L. Lyman, chef de centurie, 425 rue Mignonne.

L'Œuvre des Ames du Purgatoire se compose d'une Association du Chemin de la Croix et d'une association de Messes.

L'Association du Chemin de la Croix a pour but de procurer le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire par les grandes indulgences attachées à la contemplation des souffrances de Notre-Seigneur et des douleurs de sa sainte Mère dans le pieux exercice du Chemin de la Croix. A cette fin, les associés s'engagent à faire le Chemin de la Croix une fois par semaine pour les pauvres âmes souffrantes, et plus spécialement pour celles qu'il plaira davantage à Dieu de soulager, et ils l'offrent en même temps pour la conversion des infidèles. A la fin du Chemin de la Croix, l'on ajoute l'invocation : " Saintes Ames du Purgatoire, reposez en paix, et priez pour nous. " Les associés choisissent un jour de la semaine pour leur Chemin de la Croix, et ils font inscrire leur nom et le jour désigné dans les registres de la Société. Si, pour quelque raison, ils n'avaient pu le faire le jour choisi, ils pourront le faire un autre jour.

L'Association de Messes a pour but le soulagement et la délivrance des Ames du purgatoire par la vertu admirable du saint sacrifice de la messe, et elle consiste à payer chaque mois au trésorier la rétribution d'une messe (25 cts par mois ou \$3.00 par an) qui est dite selon l'intention de chaque associé, ayant de plus en vue celles qui sont les plus agréables à Dieu.

Les Messes sont transmises aux missionnaires de l'Ordre de St-François, qui en emploient les rétributions à leur subsistance. Les associés travaillent ainsi avec eux à la conversion des infidèles, tout en soulageant les âmes du Purgatoire.

On peut faire partie de l'une ou de l'autre association, ou de toutes les deux. On est libre de payer les messes de suite pour six mois, ou pour toute l'année. Il n'y a aucun péché, pas même véniel, si l'on ne peut remplir régulièrement ses engagements, mais ce sont autant de grâces dont on se prive.

NOTA.—On admet cependant comme associés ceux qui, ne pouvant payer trois piastres par an, en paieraient au moins une, et ceux qui feraient un Chemin de la Croix par mois, lorsqu'ils sont incapables de le faire chaque semaine.

On peut s'associer pour la vie, en versant une somme de \$25, en une fois payée. On peut aussi associer les défunts, soit à perpétuité, en payant également une somme de \$25, soit pour un an, en versant la contribution annuelle qui est renouvelable à volonté.

REMARQUE.—Les contributions à vie ou à perpétuité sont les plus précieuses. Elles sont d'abord plus économiques, ce qui peut être de quelque valeur aux yeux de plusieurs, (vingt années de contributions s'élèveraient à la somme de \$60.00) et ensuite, il y a certainement plus d'avantages et de mérites à donner cent messes à la fois que de les donner dans l'espace de huit ou dix ans. Les âmes du purgatoire en reçoivent de suite un plus grand soulagement, en même temps que l'on se fait dans le Purgatoire à l'instant même un plus grand nombre d'intercesseurs puissants et dévoués.

**AVANTAGES.**—Les associés ont part dans toutes les messes et chemins de la Croix de l'Œuvre, ainsi qu'aux nombreuses indulgences qui y sont attachées. Ils ont aussi le mérite de faire trois bonnes œuvres à la fois ; car tout en soulageant les morts et contribuant efficacement à la conversion des infidèles, ils font une véritable aumône à l'Ordre mendiant de St-François, participant par là même à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres séraphiques.

Après leur mort, ils ont le bénéfice d'une messe et d'un chemin de la Croix, *chaque année*, de la part des autres associés, par le fait que chaque associé applique de droit une de ses messes et un de ses chemins de la Croix, par an, au soulagement des associés défunts. On comprend de suite l'immense résultat de ce secours mutuel.

Ils jouissent encore, par notre affiliation à l'archiconfrérie de Rome pour les morts, de grands avantages spirituels, avantages qui ont été considérablement augmentés en vertu d'un bref du Saint-Siège, accordant à toutes nos messes les faveurs inappréciables de l'autel privilégié.

Toute personne qui meurt associée à l'Œuvre, a droit à tous ses fruits à perpétuité.

NOUS bénissons la présente " Union de Prières " et Nous accordons 40 jours d'indulgences aux personnes qui feront pieusement cette aspiration : *Saintes âmes du Purgatoire reposez en paix et priez pour nous.*

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

## Indulgences accordées aux Associés.

1° *Indulgences plénières* aux Fêtes (ou dans l'Octave) de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Immaculée Conception, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité, de l'Apparition (8 mai) et Dédicace de St. Michel Archange (29 sept.), de St. Joseph (19 mars) et de son patronage, des Apôtres St. Pierre et St. Paul, et le 2 novembre, jour de la Commémoration des morts.

Il y a aussi indulgence plénière le jour de la réception (on peut gagner cette indulgence le jour que l'on choisit soi-même pour faire partie de l'œuvre), ainsi qu'une fois par mois, un jour à son choix.

De plus, chaque année (le 1er mai), anniversaire de notre fondation, et le 1er novembre, où nous nous unissons aux Saints, et spécialement aux âmes que nous avons eu le bonheur de délivrer, pour célébrer leur fête et demander leur protection ; une fois par an, un jour à son choix, pour le repos de l'âme des associés défunts, et enfin à l'article de la mort . . . . .

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire, et les associés peuvent les gagner en communiant, visitant une église et y priant pour le Pape.

—Rome, 28 juillet 1875.

2° Il y a de plus un grand nombre d'indulgences partielles que l'on trouvera en détail sur notre almanach de 1886.

3° *Les Associés gagnent aussi une indulgence de sept ans et sept quarantaines* toutes les fois qu'ils visitent un cimetière dans lequel ils prient pour les morts. En renouvelant cette visite quatre fois dans le courant du mois, ils gagneront une indulgence plénière, en se confessant, communiant, faisant une visite à l'église et y priant pour le Pape.

VU ET APPROUVÉ LE PRÉSENT CALENDRIER QUI OUVRE DES TRÉSORS DE GRÂCES AUX FIDÈLES VIVANTS ET AUX SAINTES ÂMES DU PURGATOIRE.

† IG., EV. DE MONTRÉAL.



# JANVIER.

{ P. Q. le 2 à 8h. 30m. matin | D. Q. le 16 à 10h. 31m. matin.  
 { P. L. le 9 à 5h 42m. soir. | N. L. le 23 à 10h. 10m. soir.

	CIRCONCISION.	INDULGENCES PLÉNIÈRES.*
1 Sam	CIRCONCISION.	1—Archiconfrérie. Cordon de St. Joseph v et p.
2 D	Octave de S. Etienne.	2—1er Dim. de St-J. Scap. bleu p.
3 Lun	Octave de S. Jean.	6—Assistance au prône. Objets bénits, p. Confr. de la bonne mort. v et p. Cordon de St-Joseph. v et p. Œuvre des âmes du P. v et p.
4 Mar	Octave des SS. Innocents.	7—1er vendredi du mois, p.
5 Mer	Vigile.	9—2e Dim. de St. Joseph.
6 Jeu	EPIPHANIE.	16—3e Dim. de St. Joseph.
7 Ven	Octave.	23—4e Dim. de St-Joseph. Confrérie du Rosaire, v et p. Cordon de St-Joseph, v et p. Salve Regina et Sub-tuum, p.
8 Sa	Octave.	25—Archiconfrérie.
9 D	Octave.	30—5e Dim. de St. Joseph.
10 Lun	Octave.	
11 Mar	Octave.	
12 Mer	Octave.	
13 Jeu	Octave.	
14 Ven	S. Hilaire, Evêque, Docteur.	
15 Sa	S. Paul, premier Ermite.	
16 D	S. NOM DE JÉSUS.	
17 Lun	S. Antoine, abbé.	
18 Mar	Chaire de S. Pierre à Rome.	
19 Mer	S. Canut, Martyr.	
20 Jeu	SS. Fabien et Sébastien, Mar.	
21 Ven	Ste Agnès, Vierge, Martyre.	
22 Sa	SS. Vincent et Anastase, Mar.	
23 D	Epousailles de la B. V. M.	
24 Lun	S. Timothée, Ev., Martyr.	
25 Mar	Conversion de S. Paul.	
26 Mer	S. Polycarpe, Ev., Martyr.	
27 Jeu	S. Jean Chrysostôme, Ev. Dr.	
28 Ven	S. Marcel, Pape, Martyr.	
29 Sa	S. François de Sales, Ev-Dr.	
30 D	4e Dimanche.	
31 Lun	S. Pierre Nolasque, C.	

\* L'indication de la Confrérie ou prière dans la colonne des indulgences veut dire que ceux qui appartiennent à telle confrérie ou ont fait telle prières, ont droit à telles indulgences du jour.

Les lettres v et p. (visite et prière), ajoutées à la confrérie ou prière qui porte l'indulgence, veulent dire qu'à la confession et à la communion, il faut ajouter une visite à l'église, en y priant pour le Pape.

Quand la lettre p est seule, il faut seulement prier pour le Pape: ce qui peut se faire ailleurs qu'à l'Eglise.

Quand les lettres v et p ou p seule sont omises, alors la confession et la communion sont seules nécessaires sans prières additionnelles.

SITUATION OBTENUE.—Ci-inclus \$21 pour l'Association des messes pour les âmes du Purgatoire. S'il vous plaît de faire annoncer dans l'Almanach du Purgatoire qu'un jeune homme désirant depuis longtemps d'avoir une situation, l'a enfin obtenue par l'intercession des âmes du Purgatoire, et il demande de la conserver.

LETTRE.—Avec la présente vous recevrez \$25 pour l'Œuvre des âmes du Purgatoire, et les messes seront envoyées aux Pères Franciscains des missions. Cette somme est la contribution à vie d'un de mes paroissiens. Ce pieux chrétien malade très sérieusement veut s'assurer la protection des chères âmes du Purgatoire pour le terrible passage du temps à l'éternité. Qu'il plaise à ces bonnes âmes nous obtenir sa guérison, parce qu'il continuera à donner à ma paroisse l'exemple des vertus chrétiennes; cependant que la sainte volonté de Dieu soit faite, et que les âmes du Purgatoire en retirent tout le soulagement...

" Cette pieuse lettre était modestement signée: " Le moindre des zélateurs de votre belle Œuvre. " Elle nous était adressée par un prêtre rempli d'un saint zèle, et qui nous a donné plusieurs fois des marques de son dévouement pour ces pauvres âmes. "

## FEVRIER.

{ P. Q. le 1 à 3h. 36m. matin. | D. Q. le 14 à 9h. 41m. soir.  
 { P. L. le 8 à 5h. 24m. matin. | N. L. le 22 à 4h. 50m. soir.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.*
1	Mar	S. Ignace, Evêque, Martyr.
2	Mer	PURIFICATION.
3	Jeu	Du S. Sacrement.
4	Ven	S. André Corsini, Ev. C.
5	Sa	Ste Agathe, V. M.
6	D	SEPTUAGÈSIME, SOL. de
7	Lun	S. Romuald, abbé. [la PUR.
8	Mar	Prière de N. S.
9	Mer	S. Raymond de Pennafort, C.
10	Jeu	Ste Scholastique, V.
11	Ven	Ste Geneviève, V.
12	Sa	S. Ildefonse, Ev. C.
13	D	SEXAGÈSIME.
14	Lun	S. Cyrille d'Alex., Ev. D.
15	Mar	De la Passion.
16	Mer	De la férie.
17	Jeu	Du S. Sacrement.
18	Ven	S. Siméon, Ev. Martyr.
19	Sa	De l'Im. Conception.
20	D	QUINQUAGÈSIME.
21	Lun	De la férie.
22	Mar	Chaire de St-P. à Antioche.
23	Mer	LES CENDRES.
24	Jeu	S. Mathias, Apôtre.
25	Ven	La Sainte Couronne.
26	Sa	Ste Marguerite de Cortone.
27	D	1r du Carême.
28	Lun	S. Pierre Damien, Ev. Doc.

4—1er vendredi du mois p.  
 6—6e Dim. de St. Joseph. Litan. de la Ste Vierge. v et p. Salve Regina et sub tuum. p. Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. v et p. Scapulaire du Mont-Carmel. v et p. Scapulaire bleu. p. Confrérie du Rosaire. v et p. Archiconfrérie. Confrérie de la Bonne Mort. v et p. Culte perpétuel de St. Joseph. v et p. Objets bénits. p. Apostolat de la prière. v et p. Cordon de St. Joseph. v et p. Œuvre des Ames du P. v et p.  
 13—7e Dim. de St. Joseph.  
 20—1er Dim. de St. Joseph. Scapulaire bleu. p.  
 26—Scapulaire bleu. p.  
 27—2e Dim. de St. Joseph. Scapulaire bleu. p.

\* Les lettres T. O. veulent dire Tiers-Ordre de (St-François), et toutes les indulgences qui viennent après ces deux lettres sont particulières au Tiers-Ordre.

FAVEURS OBTENUES.—10 décembre 1885. Je vous envoie \$2.00 pour messes, car je désire m'associer à cette belle œuvre de l'association pour le soulagement des âmes du Purgatoire, en reconnaissance des bienfaits obtenus de ces saintes âmes. Je vous enverrai une autre piastre dans le mois prochain. Que de faveurs j'ai reçues du ciel par l'entremise de ces bonnes âmes ; j'en attends encore davantage, car votre almanach m'a fait connaître tous les avantages tant spirituels que temporels que l'on retire de cette belle association...

LETTRE,—30 mai 1886.—Ayant lu avec attention votre excellent almanach, voyant avec empressement les grands avantages qui y sont offerts aux associés et les biens immenses pour ces pauvres âmes, comme nous sommes dans un pays nouveau (Dakota) et que nous sommes privés des offices religieux que nous avons le bonheur d'avoir une basse messe qu'une fois par mois, et vous pouvez penser que nous avons besoin de bien des grâces, je m'empresse de vous envoyer \$5 dont \$3 pour m'abonner à votre sainte société, et \$2 pour des grâces que j'ai à demander ; que le bon Dieu nous accorde une bonne récolte, afin que l'on puisse parvenir à avoir une église catholique, afin qu'on porte secours à ces pauvres âmes du purgatoire.

# MARS.

{ P. O. le 2 à 9h. 17m. soir. | D. O. le 16 à 9h. 51m. matin.  
 { P. L. le 9 à 3h. 43m. soir. | N. L. le 24 à 11h. 19m. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Mar	De la férie.
2	Mer	4 Tps. De la férie.
3	Jeu	De la férie.
4	Ven	4 Tps. Stes. Lance et Clous.
5	Sa	4 Tps. De la férie.
6	D	2me du Carême.
7	Lun	S. Thomas d'Aquin, Doc.
8	Mar	S. Jean de Dieu, C.
9	Mer	Ste Françoise Romaine, Vve.
10	Jeu	Les 40 martyrs.
11	Ven	S. Suaire.
12	Sa	S. Grégoire, Pape, Doc.
13	D	3me du Carême.
14	Lun	De la férie.
15	Mar	De la férie.
16	Mer	De la férie.
17	Jeu	S. Patrice, Ev. Conf.
18	Ven	S. Gabriel, Archange.
19	Sa	S. Joseph, Patron de l'E. U.
20	D	4e du Carême, (SOL de S.-J.)
21	Lun	S. Benoît, Abbé.
22	Mar	Les 5 Plaies.
23	Mer	S. Turibe, Ev. Conf.
24	Jeu	S. Cyrille de Jérusal. Ev. D.
25	Ven	ANNONCIATION.
26	Sa	Le Précieux Sang.
27	D	PASSION.
28	Lun	De la férie.
29	Mar	De la férie.
30	Mer	De la férie.
31	Jeu	De la férie.

LETTRE.—Veuillez trouver ci-inclus la somme de (\$3.00) pour l'œuvre des âmes du Purgatoire, en faveur de mon cher enfant défunt. L'année payée finira le 17 du mois. Je me hâte donc d'agrèger cette chère âme pour une autre année, en attendant que je puisse le faire à perpétuité.

LETTRE.—21 mars 1886.—Si les saintes âmes, dont vous êtes l'ami le plus dévoué, nous obtiennent deux faveurs signalées, une famille cruellement éprouvée s'engage aux actions de grâces qui suivent :

Un père de famille atteint d'une maladie prononcée incurable par les médecins les plus habiles, demande sa guérison. Tant qu'il vivra *chaque année il remettra au mois de mars* trois dollars *au moins* pour appartenir à votre association de messes. Une affaire est à régler, et des complications surviennent de tous côtés au moment même où une conclusion favorable semblait certaine ; cependant des intérêts graves réclament une solution prochaine. Si on peut s'entendre à l'amiable, pour le chiffre voulu (\$10.000,) aussitôt nous prendrons cent almanachs, et pendant dix ans nous continuerons cette propagande en faveur des saintes âmes du Purgatoire. Que St-Joseph nous aide avant la fin de son mois.



# AVRIL.

{ P. Q. le 1 à 8h. 58m. matin. | N. L. le 23 à 4h. 3m. matin.  
 { P. L. le 8 à 9h. 48m. matin. | P. Q. le 30 à 6h. 10m. soir.  
 { D. Q. le 14 à 11h. 13m. soir.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Ven	Notre-Dame de Pitié.
2	Sa	S. François de Paule, C.
3	D	LES RAMEAUX.
4	Lun	De la férie.
5	Mar	De la férie.
6	Mer	De la férie.
7	Jeu	JEUDI SAINT.
8	Ven	VENDREDI SAINT.
9	Sa	SAMEDI SAINT.
10	D	PAQUES.
11	Lun	Octave.
12	Mar	Octave.
13	Mer	Octave.
14	Jeu	Octave.
15	Ven	Octave.
16	Sa	Octave.
17	D	QUASIMODO.
18	Lun	S. Isidore, Ev. Doc.
19	Mar	S. Léon, Pape, Doc.
20	Mer	De la férie.
21	Jeu	S. Anselme, Ev. Doc.
22	Ven	S. Soter et Caius, PP. MM.
23	Sa	S. George, martyr.
24	D	SAINTE FAMILLE.
25	Lun	S. Marc, Evangéliste.
26	Mar	N. D. du Bon Conseil.
27	Mer	SS. Clet et Marcellin, PP.
28	Jeu	S. Paul de la Croix, C. [MM.
29	Ven	S. Pierre, Martyr.
30	Sa	Ste. Catherine de Sienne, V.
		1—1er vendredi du mois, p. Scap. bleu. p. Salve Regina et sub tuum. p. Rosaire. v et p. Archiconfrérie.
		2—Scap. bleu. p.
		3—7e Dim. de St. Joseph.
		7—Scap. bleu p. Visite des Reposoires. p. Stations de Rome. v et p. Apostolat. v et p. Heure Sainte.
		8—Scap. bleu. p. Visite des Reposoires. p.
		9—Scap. bleu. p.
		10—1er Dim. de St. Joseph. Stations de Rome. v. et p. Assistance au Prône. Rosaire. v et p. Objets bénits. p. Cordon de St. Joseph. v et p. Apostolat v et p. Conf. de la B. Mort. v et p. Scap. bleu. p. Œuvre de Ames du P. v et p. T. O. Abs. gén. et p.
		17—2me Dim. de St. Joseph.
		24—3me Dim. de St. Joseph.

LETTRE.—18 décembre 1885. Veuillez accepter cette petite somme en faveur de l'œuvre des âmes du Purgatoire et de la conversion des infidèles. En envoyant cet argent aux missionnaires franciscains, veuillez aussi leur recommander quatre pécheurs et une jeune personne pour connaître sa vocation et les moyens d'y arriver...

GUÉRISON.—21 mars 1882.—Vous recevrez sous ce pli, la somme de trois piastres, comme contribution à l'association des messes, en faveur des âmes du Purgatoire. C'est pour m'acquitter d'une promesse faite il y a déjà quelques mois, afin d'obtenir la guérison d'un petit neveu, souffrant depuis plusieurs années, d'une maladie étrange et vraiment cruelle que les médecins ne pouvaient soulager. Depuis ce moment le cher petit est bien mieux. Puissent ces saintes âmes en qui nous avons tant de confiance, nous obtenir une guérison complète, ainsi que d'autres faveurs que nous leur demandons tous les jours. Je regrette bien sincèrement que mes faibles moyens ne me permettent pas de faire plus. Je désirerais associer toute ma famille à votre belle et sainte association. Auriez-vous la bonté de m'adresser un mot, afin de savoir si cette lettre vous est parvenue.

# MAI.

{ P. L. le 7 à 9h. 12m. matin. | N. L. le 22 à 6h. 15m. soir.  
 { D. Q. le 14 à 3h. 27m. soir. | P. Q. le 30 à 0h. 29m. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1 D	SS. Phil. et Jacques le M. A.	
2 Lun	S. Athanase, Ev. Doc.	
3 Mar	INVENTION DE LA STE C.	1—4me Dim. de St. Jos. Œuvre des Ames du P. v. et p.
4 Mer	Ste Monique, Ve.	3—Prop. de la Foi. v. ég. par. et p. Scap. bleu. p.
5 Jeu	S. Pie V, Pape, Conf.	6—1er vendredi du mois. p.
6 Ven	S. J. devant la Porte Latine.	8—5e Dimanche de St. Joseph Œuvre des Ames du P. v et p.
7 Sa	S. Stanislas, Ev., Martyr.	13—Culte perp. de St. Joseph. v et p. Cordon de Joseph. v et p. Œuvre des Ames du P. v et p.
8 D	Apparition de S. Michel.	15—6e Dim. de St. Joseph.
9 Lun	S. Grégoire de Naz. Ev. D.	16—Scap. Mont-Carmel. v et p. Fête de St. Simon Stock.
10 Mar	S. Antonin, Ev. Conf.	19—Scap. bleu. p. Cong. de la Ste V. v et p. Conf. de la mort. v et p. Obj. bén. p. Apostolat. v et p. Cordon de St. Jos. v et p. Stations de Rome. v et p.
11 Mer	S. François Hiéronymo, C.	22—7e Dim. de St. Joseph.
12 Jeu	S. Nérée et comp., Martyrs.	24—Rosaire. v et p. Salve Regina et sub tuum. p.
13 Ven	PATRO. de S. JOSEPH.	29—1er Dim. de St. Joseph. Assis tance au Prône. Conf. de la B. Mort. v et p. Scap. bleu. p. Rosaire. v et p. Objets bén. Cordon de St. Joseph. v et p. T. O. Abs. gén. et p.
14 Sa	De l'Im. Conception.	
15 D	S. Isidore le laboureur.	
16 Lun	Rogations, S. Ubald, Ev. D.	
17 Mar	Rogations, S. Jean Népo. M.	
18 Mer	Rogations, Vig S. Venant, M.	
19 Jeu	ASCENSION.	
20 Ven	S. Bernardin de Sienne, C.	
21 Sa	S. Pascal Baylon, Conf.	
22 D	Octave.	
23 Lun	Octave.	
24 Mar	N. D. de Bonsecours.	
25 Mer	S. Grégoire VII, Pape, Conf.	
26 Jeu	Octave.	
27 Ven	Ste Marie Madeleine de P. V.	
28 Sa	Vigile, jéne.	
29 D	PENTECOTE.	
30 Lun	Octave.	
31 Mar	Octave.	

LETTRE.—16 juin 1886.—Vous trouverez ci-inclus la somme de cinq piastres, pour le soulagement des bonnes âmes du purgatoire. Je suis marchand, et je leur donne un petit pourcentage sur l'argent que je collecte ; c'est par ce moyen que je réussis dans mes affaires.

LETTRE.—Un saint missionnaire dans les pays sauvages du Nord de l'Amérique, nous écrit une lettre remplie d'une grande charité :

“ Sous ce pli, je vous adresse la somme de \$10. Je vous l'offre pour les âmes du Purgatoire, en remerciement de grâces déjà obtenues, et pour que, par leur puissante intercession, elles amènent enfin la solution d'une question qui intéresse au plus haut point la conversion des infidèles. Vous ne sauriez croire toutes les difficultés que, depuis bien des années, l'ennemi des âmes n'a cessé de susciter contre cette œuvre. Il trouve toujours de nouveaux suppôts pour l'aider dans ce travail de destruction. Je tremble à la pensée de nouveaux obstacles qu'il vient de nous opposer. Dieu permettra-t-il qu'ils réussissent enfin à tout ruiner ? Oh ! non, je crois, j'espère, j'ai la ferme confiance que les saintes âmes nous sauveront. Je les prie de nous obtenir lumière, force, courage et triomphe complet...”

## JUIN.

{ P. L. le 5 à 5h. 48m. soir. | N. L. le 21 à 5h. 2m. matin.  
 { D. Q. le 13 à 8h. 44m. matin. | P. Q. le 28 à 5h. rom. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1 Mer	4 Tps. Octave.	
2 Jeu	Octave.	
3 Ven	4 Tps. Octave.	3—1er vendredi du mois. p.
4 Sa	4 Tps. Octave.	
5 D	SAINTE TRINITÉ.	
6 Lun	S. Norbert, Ev. C.	5—2me Dim. de St. Joseph. Scap. bleu. p. Rosaire. v et p. Conf. de la Bonne mort. v et p. Objets bénits. p.
7 Mar	N. D. de Grâces.	
8 Mer	De la férie.	
9 Jeu	FÊTE-DIEU.	
10 Ven	Octave.	
11 Sa	S. Barnabé, Apôtre.	9—Cordon St. Jos. v et p. Heure sainte. Rosaire v et p. Confrérie de la Mort. v et p. Obj. bén. p.
12 D	S. Jean de S. Facond, Conf.	
13 Lun	S. Antoine de Padoue, C.	
14 Mar	S. Basile, Ev. D.	
15 Mer	Octave.	
16 Jeu	Octave.	13—3e Dim. de St. Joseph.
17 Ven	SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.	
18 Sa	De l'Im. Conception.	17—T. O. Abs. gén. et p.
19 D	Ste Julienne, (SOL DU S. C.)	
20 Lun	S. Sylvère, Pape, martyr.	19—4e Dim. de St-Joseph. Confrérie du S.-Cœur. p. Apostolat. p.
21 Mar	S. Louis de Gonzague, C.	
22 Mer	S. Paulin, Ev. Conf.	
23 Jeu	Vigile.	26—5e Dim. de St. Jos. Archiconf. Obj. bén. p. Scap. bleu. p.
24 Ven	S. JEAN-BAPTISTE.	
25 Sa	S. Guillaume, Abbé. [S.J.B.]	
26 D	SS. Jean et P., MM. (SOL DE	29—Assistance au prône. Conf. du Sacré-C. v et p. Scap. bleu. p. Objets bén. p. Apostolat. v et p. Œuvre des A. du P. v et p.
27 Lun	Octave.	
28 Mar	Jeûne, vig, S. Leon II, P. C.	
29 Mer	SS. PIERRE et PAUL.	
30 Jeu	Comm. de S. Paul.	

LETTRE.—17 juin 1886.—Pour une grâce obtenue en faveur de l'œuvre des âmes du purgatoire et de la conversion des infidèles, 25cts. Je sollicite une autre faveur ; si elles me l'obtiennent, je leur enverrai \$7.

LETTRE.—7 août 1885. Je vous envoie \$25 pour ma contribution à vie à l'association des messes pour les âmes, et je continuerai encore à payer tout ce que je pourrai, car je suis convaincu qu'on obtient beaucoup de faveur de cette Œuvre vraiment merveilleuse.

LETTRE.—17 février 1886.—Je vous envoie encore vingt-cinq piastres pour les missions : en basses messes et au profit des âmes du Purgatoire et pour la conversion des pécheurs. Je vous envoie cet argent au moyen d'un mandat de poste : veuillez, s'il vous plaît, me répondre le plus tôt possible. Je me recommande à vos prières, ainsi que ma femme qui est aveugle depuis quatre ans, et un garçon qui est médecin et livré à l'ivrognerie aux plus grands excès, de même qu'aux prières de toute l'association. Cet argent \$50.00, y compris \$25.00 que je vous ai envoyées, il y a quelque temps ; c'est pour moi, pour ma femme et pour mes deux enfants : ma fille est morte.



# JUILLET.

{ P. L. le 5 à 3h. 44m. matin. | N. L. le 20 à 3h. 29m. soir.  
 { D. Q. le 13 à 2h. 6m. matin. | P. Q. le 27 à 9h. 40m. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Ven	Octave de St-Jean-Baptiste.
2	Sa	VISITATION.
3	D	Précieux Sang.
4	Lun	Octave.
5	Mar	S. Michel des Saints.
6	Mer	Octave de SS. Pierre et Paul.
7	Jeu	SS. Cyrille et Méthode, MM.
8	Ven	Ste Elisabeth de Portugal, V.
9	Sa	SS. Zenon et comp, martyrs.
10	D	Du Dimanche.
11	Lun	S. Pie, Pape, martyr.
12	Mar	S. Jean Gualbert, abbé.
13	Mer	S. Anaclet, Pape, martyr.
14	Jeu	S. Bonaventure, Ev. D.
15	Ven	S. Henri, empereur, Conf.
16	Sa	N. D. du Carmel.
17	D	Du Dimanche.
18	Lun	S. Camille de Lellis, Conf.
19	Mar	S. Vincent de Paul, Conf.
20	Mer	S. Jérôme Emilien, Conf.
21	Jeu	Du S. Sacrement.
22	Ven	Ste Marie Madeleine.
23	Sa	Vig. S. Apollinaire, Ev. mart.
24	D	Du Dimanche.
25	Lun	S. Jacques, apôtre.
26	Mar	Ste Anne, Pat. de la P. Q.
27	Mer	Octave.
28	Jeu	SS. Nazaire et comp., MM.
29	Ven	Ste Marthe, V.
30	Sa	Octave.
31	D	S. Ignace de Loyola.

1—1er vendredi du mois. p.  
 2—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. Scap. Mont-Carmel. v. et p. Cordon de St-Joseph. v. et p. Rosaire. v. et p.  
 3—6e Dimanche de St-Joseph.  
 10—7e Dimanche de St-Joseph.  
 16—Scap. Mont-Carmel ou Oct. v. et p. Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p.  
 17—1er Dimanche de St-Joseph.  
 22—Archiconfrérie.  
 24—2e Dimanche de St-Joseph.  
 31—3e Dimanche de St-Joseph.

LETTRE.—J'ai le plaisir de vous transmettre pour l'Œuvre la somme de \$29.25 dont \$25 au nom de..... Cette brave fille a gagné cela à la journée. Entendant parler de l'association des âmes du Purgatoire, elle en fut touchée, et crut ne mieux faire qu'en plaçant là le fruit de ses travaux et de ses sueurs...

“ Pieuse associée, vous avez noblement fait usage de vos petites épargnes si péniblement amassées. Que le bon Dieu vous le rende, non pas en faveurs temporelles; non, votre désintéressement fait voir que vous tenez peu à ce qui est passager, mais Dieu vous donnera les choses qui ne périssent pas. ”

LETTRE.—1er novembre 1885. Vous trouverez dans cette lettre une piastre pour des messes à ces pauvres âmes du Purgatoire pour les remercier du soulagement qu'elles m'ont procuré d'une brûlure au pied qui m'a empêché de marcher pendant trois semaines, et j'espère qu'elles m'obtiendront ma guérison complète. J'ai promis de donner des messes et de faire le chemin de la croix chaque jour pendant un mois, et aussi de publier ma guérison dans les almanachs des âmes, car c'est un plaisir et une consolation d'invoquer ces pauvres âmes.

# AOUT.

{ P. L. le 3 à 3h. 49m. soir. | N. L. le 19 à oh. 48m. matin.  
 { D. Q. le 11 à 6h. 46m. soir. | P. Q. le 25 à 3h. 31m. soir.

1 Lun	Octave de S. Jacques.	INDULGENCES PLÉNIÈRES.
2 Mar	Octave de Ste Anne.	2—Scap. bleu. p. (T. O. Dédicace
3 Mer	Invention de S. Etienne.	de N.-D. des Anges ou de la Por-
4 Jeu	S. Dominique, Conf.	tion cule. Ind. pl. à chaque visite
5 Ven	N. D. des Neiges.	et prière pour le Pape, que l'on
6 Sa	Transfiguration de N. S.	fait dans une église franciscaine.
7 D	S. Cajetan, C.	5—1er vendredi du mois. p. Salve
8 Lun	SS. Cyriac et comp., MM.	Regina, etc., et Sub tuum, etc.,
9 Mar	S. Pierre-ès-liens.	p. Rosaire, v. et p.
10 Mer	S. Laurent, martyr.	7—4e Dimanche de St-Joseph.
11 Jeu	Ste Philomène, martyre.	12—T. O. Ste-Claire d'Assise, Abs.
12 Ven	Ste Claire, vierge.	gén. et p.
13 Sa	Vig. S. Alphonse de L. C. D.	15—5e Dimanche de St-Joseph.
14 D	Du Dimanche.	21—6e Dim. de St-Josh. Litanies de
15 Lun	ASSOMPTION.	la Ste-Vierge, v. p. Salve Regina.
16 Mar	S. Roch, C.	etc., et Sub tuum, etc., p. Prop.
17 Mer	Oct. de S. Laurent.	de la Foi ou Oct. v. égl. par v. et
18 Jeu	S. Hyacinthe, Conf.	p. Conf. du S.-Cœur. v. et p. Scap.
19 Ven	Octave.	Mont-Carmel. v. et p. Scap. bleu.
20 Sa	Jeûne, S. Bernard, C. D.	p. Cordon de St-Joseph. v. et p.
21 D	S. Joachim, (C. SOL DE L'AS.)	Rcsaire. v. et p. Congrég. de la
22 Lun	Octave.	Ste-Vierge. v. et p. Archiconf.
23 Mar	Vig. S. Philippe Bénéti, C.	Conf. de la Bonne Mort. v. et p.
24 Mer	S. Barthélemy, Ap.	Culte perpétuel ds St-Joseph. v.
25 Jeu	S. Louis, Roi de France.	et p. Objets bénits. p. Apostolat.
26 Ven	S. Zéphyrin, Pape, martyr.	v. et p. Œuvre des A. du P. v. et p.
27 Sa	S. Joseph de Calasanz, C.	25—T. O. St-Louis, roi de France.
28 D	S. Cœur de Marie.	Abs. gén. et p.
29 Lun	Décollation de S. J.-B.	28—7e dim. de St-Joseph. Salve
30 Mar	Ste. Rose de Lima, V.	Regina, etc., et Sub tuum, etc., p.
31 Mer	S. Raymond Nonnat, conf.	Rosaire. v. et p.

LETTRE.—Ci-inclus \$1 de la part de madame P... pour son fils qui a pris du service volontaire dans l'expédition contre les rebelles du Nord-Ouest, et elle enverra cette somme chaque mois, tant qu'il ne sera pas de retour, afin de le laisser sous la garde des saintes Ames pendant son absence...

"Bel acte de foi et de charité tout à la fois. Dieu a récompensé la piété de cette dévote Dame en lui ramenant son fils sain et sau', après être passé par beaucoup de périls."

LETTRE.—10 août 1885. Vous vous rappelez peut-être qu'un diacre qui était professeur au collège pendant l'année scolaire qui vient de finir, vous envoyait pour les bonnes âmes la petite somme de \$1.50. J'aurais voulu vous transmettre la même somme en juin dernier, mais mes ressources déjà restreintes par les nécessités de ma promotion au sacerdoce m'ont empêché de le faire alors. Ayant souvent reçu des faveurs de ces bonnes âmes, je suis heureux de pouvoir aujourd'hui vous envoyer la même somme pour obtenir par elles les nombreux secours dont j'ai besoin, tant pour moi que pour ceux que je suis obligé de diriger surtout au confessionnal. Je ferai de plus le chemin de la croix au moins une fois par semaine, le vendredi.

**SEPTEMBRE.** { P. L. le 2 à 6h. 22m. matin. | N. L. le 17 à 9h. 9m. matin.  
 { D. Q. le 10 à 10h. 13m. matin. | P. Q. le 24 à 0h. 13m. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Jeu S. Augustin, Ev. Docteur.	1—Scap. bleu. p.
2	Ven S. Etienne, Ap. de la Hong.	
3	Sa De l'Im, Conception.	2—1er vendredi du mois. p.
4	D Du Dim. (SOL DE LA NATIV.)	
5	Lun S. Laurent Justinien, Ev. C.	4—1er dim. de St-Joseph. Litanie <sup>s</sup>
6	Mar De la férie.	de la Ste-Vierge. v. et p. Salve
7	Mer De la férie.	Regina. etc., et Sub tuum, etc., p.
8	Jeu NATIVITÉ.	Apostolat. v. et p. Conf. du Sacré-
9	Ven B. Pierre Claver, C.	Cœur. v. et p. Scap. Mont-Car-
10	Sa S. Nicolas Tolentin, C.	mel. v. et p. Scap. bleu. p. Cor-
11	D S. NOM DE MARIE.	dou de St-Joseph. v. et p. Rosaire.
12	Lun Octave.	v. et p. Cong. de la Ste-Vierge.
13	Mar Octave.	v. et p. Archiconfrérie. Conf. de
14	Mer Exaltation de la Ste Croix.	la Bonne Mort. v. et p. Culte per-
15	Jeu Octave.	pétuel de St-Joseph. v. et p. Ob-
16	Ven SS. Corneille et Cyp., MM.	jets bénits. p. Œuvre des Ames du
17	Sa Stigmates de S. François.	Purgatoire. v. et p.
18	D N.-D. des 7 Douleurs.	
19	Lun SS. Janvier et comp. MM.	17—T. O. Fête des Stigmates du
20	Mar SS. Eustache et comp. MM.	Sér. St-François. Abs. gén. et p.
21	Mer 4 Tps. S. Mathieu, Ap.	18—3e dim. de St-Joseph. Salve
22	Jeu S. Tho. de Villeneuve, E. C.	Regina, etc. et Sub tuum, etc. p.
23	Ven 4 Tps. S. Lin, Pape, martyr.	Rosaire. v. et p.
24	Sa 4 Tps. N.-D. de la Merci.	24—Salve Reg. et Sub tuum. p.
25	D Du Dimanche.	Rosaire. v. et p.
26	Lun SS. Cyprien et Justine, MM.	25—4e dimanche de St-Joseph.
27	Mar SS. Côme et Damien, MM.	29—Scap. Mont-Carmel. v. et p.
28	Mer S. Vincelas, martyr.	Scap. bleu. v. et p. Œuvre des A.
29	Jeu S. Michel Archange.	du Purg. v. et p.
30	Ven S. Jérôme, Docteur.	

LETTRE.—7 janvier 1886.—Une pauvre malade qui attend la mort patiemment m'a remis \$25.00 pour l'associer à l'œuvre des Ames du Purgatoire. Vous recevrez ces \$25.00 avec la présente. Priez pour la mourante inconnue.

Sainte et effective préparation au terrible passage de l'éternité ! Que Dieu ait pitié de cette pieuse mourante qui ne lui est pas inconnue, et qu'il bénisse en même temps le charitable pasteur qui nous transmet cette dernière aumône de la vie pour la mort, et qui sans doute le lui a inspiré.

LETTRE.—23 juin 1886.—Demain est la fête de la grande charité du cœur de Jésus pour les hommes. Je suis heureux de trouver parmi mes paroissiens des âmes qui cherchent à imiter le bon maître. Je vous adresse un chèque de \$53 pour l'association à l'œuvre des âmes du purgatoire et les missions franciscaines. Priez Dieu de bénir ces bonnes âmes à cause de leur charité.

Infatigable bienfaiteur de la souffrance, vous être vraiment la providence du purgatoire. Que de secours dans votre glorieux envoi ! que de fois votre généreuse charité fera couler le sang rédempteur qui a racheté le monde, et qui toujours apporte le soulagement dans ce séjour des peines qui surpassent toute conception ! Quelle puissance ineffable en effet dans l'adorable sacrifice que nulle autre chose puisse remplacer. Ministre de l'église militante, vous devenez encore par vos sacrifices prêtre de l'église souffrante. Que Dieu bénisse votre dévouement !



# OCTOBRE.

{ P. L. le 1 à 20h. 57m. soir. | P. Q. le 23 à 20h. 55m. soir.  
 { D. Q. le 20 à 20h. 7m. matin. | P. L. le 31 à 24h. 44m. soir.  
 { N. L. le 16 à 24h. 44m. soir.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1 Sa	S. Rémi, Evêque.	
2 D	S. Rosaire.	
3 Lun	SS. Anges Gardiens.	2—5e dimanche de St-Joseph. Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. Rosaire. v. et p.
4 Mar	S. François d'Assise.	
5 Mer	SS. Placide et comp. MM.	
6 Jeu	S. Bruno, conf.	
7 Ven	S. Marc, Pape, confesseur.	3—Scap. bleu. p.
8 Sa	Ste Brigitte, Vve. [S. Michel]	
9 D	Maternité de la B. V.M. (Sol.)	
10 Lun	S. François de Borgia, C.	4—(T. O. Solennité du Séraphique St-François. Ind. pl. v. et p.)
11 Mar	De la férie.	
12 Mer	De la férie.	
13 Jeu	S. Edouard, conf.	7—1er vendredi du mois. p.
14 Ven	S. Calixte, Pape martyr.	
15 Sa	Ste Thérèse, V.	
16 D	Purété de la Ste-Vierge.	9—6e dimanche de St-Joseph. Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. Rosaire. v. et p.
17 Lun	Ste Hedwige, Veuve.	
18 Mar	S. Luc, Evangéliste.	
19 Mer	S. Pierre d'Alcantara.	
20 Jeu	S. Jean de Kenty.	15—Scap. Mont-Carmel. v. et p. Scap. bleu. p.
21 Ven	SS. Ursule et comps, MM.	
22 Sa	De l'Im. Conception.	
23 D	S. Rédempteur.	16—7e dimanche de St-Joseph. Salve Regina, etc., et Sub tuum, p. Rosaire. v. et p.
24 Lun	S. Raphael, Archange.	
25 Mar	S. Chrysanthe et Darie, MM.	
26 Mer	S. Evariste, Pape, martyr.	
27 Jeu	Vigile.	23—1er dimanche de St-Joseph.
28 Ven	SS. Simon et Jude, Apôtres.	
29 Sa	De l'Im. Conception.	
30 D	Patronage de la Ste-Vierge.	30—2e dimanche de St-Joseph. Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. Rosaire. v. et p.
31 Lun	Vig. Jeûne.	

LETTRE.—J'ai déjà payé ma contribution à vie, mais en reconnaissance des bienfaits que les âmes du Purgatoire m'ont obtenus et pour demander de nouvelles faveurs, je vous envoie encore (ci-inclus 50 cts) de temps à autre.

LETTRE.—5 janvier 1886.—Je vous envoie ci-inclus la somme de \$6.00 six piastres pour l'association de messes en faveur des âmes du Purgatoire, pour le succès d'une entreprise, avec promesse de renouveler la même somme chaque année si je suis exaucé dans ma demande.

Je tiens à vous dire avant de terminer cette lettre que j'ai une confiance sans bornes envers les âmes du Purgatoire, qu'elles m'ont obtenu depuis quelque temps des faveurs signalées, dans des affaires presque désespérées. P. S.—Je joins à la somme que mon frère vous envoie, la somme de \$2.00 pour compléter le paiement d'une année pour l'association en faveur de ces bonnes âmes, pour les remercier des grâces obtenues par leur intercession, et espérant obtenir surtout une grâce que je leur demande avec instance.

“Confiance et reconnaissance dans les succès sont deux marques infaillibles de nouvelles faveurs.”

**NOVEMBRE.** { D. Q. le 8 à oh. 11m. soir. | P. Q. le 22 à 5h. 52m. matin.  
N. L. le 15 à 3h. 18m. matin. | P. L. le 30 à 10h. 29m. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Mar	La Toussaint.
2	Mer	Les Trépassés.
3	Jeu	Octave.
4	Ven	S. Charles Borromée, Ev. conf.
5	Sa	Octave.
6	D	Du Dimanche.
7	Lun	Octave.
8	Mar	Octave.
9	Mer	Déd. de la Basilq. de Latran
10	Jeu	S. André Avellin, conf.
11	Ven	S. Martin, Ev. conf.
12	Sa	S. Martin, Pape martyr.
13	D	Déd. de toutes les égl. consa.
14	Lun	S. Didace, conf.
15	Mar	Ste Gertrude, V.
16	Mer	S. Josaphat, Evêque, martyr.
17	Jeu	S. Grégoire Thaumaturge.
18	Ven	Déd. B. de S. Pierre et Paul
19	Sa	Ste Elizabeth de Hongrie Ve.
20	D	S. Félix de Valois.
21	Lun	LA PRÉSENTATION.
22	Mar	Ste Cécile, V. et martyre.
23	Mer	S. Clément, Pape, martyr.
24	Jeu	S. Jean de la Croix, conf.
25	Ven	Ste Catherine, V. martyre.
26	Sa	De l'Im. Conception.
27	D	Ir de l'Avent.
28	Lun	SS. Irénée et comp. MM.
29	Mar	Vigile.
30	Mer	Jeûne, S. André, Ap.
		1—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. Conf. du S.-Cœur. v. et p. Scap. bleu. p. Conf. de la Bonne Mort. v. et p. Objets bénits. p. Apostolat. v. et p. Œuvre des A. du Purgatoire. v. et p.
		2—Conf. du Sacré-Cœur. v. et p. Apostolat. v. et p. Œuvre des Ames du Purgatoire. v. et p.
		4—1er vendredi du mois. p.
		6—3e Dimanche de St-Joseph.
		13—4e Dimanche de St-Joseph.
		19—(T. O. Ste-Elizabeth de Hongrie, Ve. Abs. gén. et p.
		20—5e Dimanche de St-Joseph.
		21—Salve Regina, etc. et Sub tuum, p. Rosaire. v. et p. Scap. Mont-Carmel. v. et p.
		27—6e Dimanche de St-Joseph.

CONFIANCE.—20 décembre 1885. Je viens de recevoir des nouvelles d'une de mes filles bien malade en danger de mort. Je la recommande aux âmes du Purgatoire pour obtenir sa guérison, et j'espère qu'elles vont m'exaucer. Ci-inclus une piastre.

LETTRE.—13 mars 1886.—Je suis au désespoir ! L'idée m'est venue de m'adresser aux âmes du Purgatoire, car je suis entourée d'ennemis ; l'on veut m'enlever la position que j'occupe. Je vous envoie \$4 pour des messes que j'ai promises afin d'obtenir la grâce de rester où je suis ; j'ai peur d'attenter à ma vie, si je perds ma place. J'ai déjà une contribution à vie, et je me mets entièrement sous leur sainte protection ; si je perds ma place, je ne pourrai plus rien envoyer aux pauvres âmes du Purgatoire.

UNE PAUVRE ABANDONNÉE.

LETTRE.—9 mars 1886.—Je vous envoie sous ce pli la somme de \$5 que je dois à nos chers âmes du purgatoire, encore pour des faveurs obtenues ; je vous l'avoue, en vérité il n'y a rien de raisonnable que l'on n'obtienne de ces chères âmes. Heureux soit celui qui a à cœur cette œuvre bénie ! J'ajoute aussi 25 centins pour une autre faveur obtenue, et 25 centins encore pour en obtenir une autre. Saintes âmes du purgatoire, reposez en paix et priez pour nous.

## DECEMBRE.

{ D. Q. le 7 à 10h. 20m. soir. | P. Q. le 22 à 2h. 11m. matin.  
 { N. L. le 14 à 2h. 31m. soir. | P. L. le 30 à 3h. 24m. matin.

		INDULGENCES PLÉNIÈRES.
1	Jeu Férie.	2—1er vend. du mois. p.
2	Ven Jeûne, Ste Bibiane, V. M.	3—P. de la foi, ou Oct.: v. ég. par et p.
3	Sa S. François-Xavier, conf.	4—7e Dimanche de St-Joseph.
4	D 2me de l'Avent.	8—Litanies de la Ste-Vierge. v. et p.
5	Lun S. Pierre Chrysologue, E. D.	Salve Regina, etc., et Sub tuum,
6	Mar S. Nicolas, Ev. C.	etc. p. Conf. du S.-Cœur. v. et p.
7	Mer Vig. Jeûne. S. Amb., Ev. D.	Scap. Mont-Carmel. v. et p. Scap.
8	Jeu L'IM. CONCEPTION.	bleu. p. Cordon de St-Joseph. v. et
9	Ven Jeûne, Octave.	p. Conf. du Rosaire. v. et p. Cong.
10	Sa Transl. de la maison de Lor.	de la Ste-Vierge. v. et p. Archi-
11	D 3me de l'Avent.	confrérie. Conf. de la Bonne Mort.
12	Lun Octave.	v. et p. Culte perpétuel de St-Jo-
13	Mar Ste Luce, V. martyr.	seph. v. et p. Objets bénits. p.
14	Mer 4 Tps. Octave.	Apostolat. v. et p. Œuvre des
15	Jeu Ootave.	Ames du P. v et p. (T. O. Im.
16	Ven 4 Tps. S. Eusèbe, Ev. M.	Conception de la Ste-Vierge, Pa-
17	Sa 4 Tps. férie.	tronne des trois ordres de St-Fran-
18	D 4me de l'Avent.	çois. Abs. gén. et p.)
19	Lun Expectation de la Ste-Vierge.	19—Salve Regina, etc. et Sub tuum,
20	Mar Vigil.	etc. p. Rosaire. v. et p.
21	Mes Jeûne, S. Thomas, Ap.	25—Ass. au prône. Stat. de Rome.
22	Jeu Férie.	v. et p. Apostolat. v. et p. Scap.
23	Ven Jeûne, Férie.	bleu. p. Cord. de St-Jos. v. et p.
24	Sa Jeûne, Vigile.	la Bonne Mort. v. et p. Objets
25	D NOEL.	bénits. p. Rosaire. v. et p. Œuvre
26	Lun S. Etienne, martyr.	des A. du P. v. et p. (T. O. Nat.
27	Mar S. Jean, Ap. Evang.	de N. S. J. C. Abs. gén. et p.)
28	Mer SS. Innocents.	27—Conf. du S.-Cœur. v. et p. Ar-
29	Jeu S. Thomas, Ev. martyr.	chiconfrérie. Apostolat. u. et p.
30	Ven Office du Dimanche.	Objets bénits. p.
31	Sa S. Sylvestre, Pape, martyr.	

LETTRE.—14 novembre 1885. Je dois vous faire savoir, en vous envoyant ci-inclus \$50 pour messes, que notre chère mère est décédée le 10 du courant. Nous désirons bien, s'il est possible, que cet argent soit envoyé aux Pères franciscains aussitôt que possible, s'il y avait moyen de ne pas attendre l'envoi ordinaire de chaque mois, nous vous serions grandement obligés. Nous désirons que tous les avantages de l'œuvre lui soient appliqués, dans le cas où elle en aurait besoin.

LETTRE.—22 novembre 1885. Je suis obligé d'éloigner mon enfant pour la faire instruire, vû qu'ici au Minnesota, on enseigne très peu de français. En partant je l'ai mise sous la garde des âmes du Purgatoire, et je leur ai promis, que s'il lui obtenait la santé nécessaire pour vivre éloignée de ses parents, je la ferais participer à l'Œuvre... Je suis heureux donc aujourd'hui de venir vous offrir sa contribution (\$3.00) j'espère bien continuer tant que ces saintes âmes continueront leurs faveurs à son égard. Quant à moi, je m'associe de plus à l'œuvre du chemin de la croix, mon jour de préférence sera le vendredi. P. S.—Pourriez-vous m'envoyer des almanachs du Purgatoire ; je pense pouvoir en vendre plusieurs douzaines cette année.



## LETTRES ET PETITS TRAITS CONCERNANT L'ŒUVRE.

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos associés une très belle lettre de Mgr. Cousin, évêque du Japon, à qui nous avons offert des honoraires de messes pour ses missionnaires franciscains.

Nous prions nos lecteurs de remarquer que la lettre a fait le trajet entre le Japon et Montréal en trois semaines seulement par San Francisco ; et nous n'hésitons pas à dire que, lorsque la ligne régulière du Pacifique Canadien avec ses steamers pour la Chine sera parfaitement établie, ce qui ne peut tarder, le trajet se fera par Vancouver en quinze jours à peine. Que Dieu en soit loué ! Les missionnaires et les pauvres infidèles, en même temps que nos chères âmes, n'en seront que plutôt soulagés.

LETTRE.—22 juin 1886.—La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 mai dernier, vient de m'arriver. C'est un bonheur pour moi de vous dire tout d'abord que votre Œuvre a toutes mes sympathies. Du fond du cœur je bénis Notre-Seigneur de l'avoir inspirée et de la faire prospérer dans votre catholique Canada, et bien volontiers je prierai pour tous ceux qui en font partie.

Les honoraires de messes que vous avez la bonté de m'offrir, seraient donc les bienvenus ; et, d'ailleurs la pauvreté de mes missionnaires, de même que la multiplicité des œuvres qu'ils ont à soutenir, rendraient ce secours bien utile et bien efficace, mais je n'ai pas l'avantage de posséder un seul franciscain dans mon Vicariat, et il m'est impossible, par conséquent, de profiter des aumônes dont dispose votre association,

J'espère du moins que vous ne nous refuserez pas l'aumône de vos bonnes prières, et que vous nous aiderez par là à ressusciter cette belle Eglise du Japon, où les Fils de St-François combattirent autrefois si glorieusement le bon combat, et donnèrent tant de martyrs au Ciel.

Veillez agréer l'assurance que je suis avec le plus religieux dévouement en Notre-Seigneur, votre très-respectueux serviteur.  
† J. A. COUSIN, vic. apost. du Japon Méridional.

En parlant de la rapidité avec laquelle nos messes sont transmises au Japon et à la Chine, nous ne pouvons mieux faire que de mettre encore une fois sous les yeux de nos associés la lettre du Très Révérend Père Marie de Brest, de l'Ordre de St-François, Commissaire Général de Terre-Sainte où il nous affirmait que NOS MESSES ÉTAIENT CÉLÉBRÉS DE SUITE, ce qui nous réjouit d'autant plus que nous accomplissons plus fidèlement les désirs de nos associés. Voici sa lettre :

“ Mille remerciements pour les messes que vous m'avez envoyées ; Dieu vous en récompensera. Toutes les fois que vous pourrez m'en adresser, vous ferez une œuvre de charité parfaite. Et il faut que je vous dise que vos messes *sont célébrées de suite*, car nous en manquons, notre Ordre étant si nombreux que nous aurions 5,000 honoraires par jour, nous pourrions les acquitter. Ne recevant l'honoraire que comme aumône, outre l'acquittement de la messe, les associés deviennent de plus participant à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres institués par N. P. St-François,

et à la messe chantée qui se célèbre tous les jours dans les principaux Sanctuaires de l'Ordre et dans la Palestine."

LETTRÉ.—Septembre 1885. Aidez-moi à remercier Dieu qui inspire une si grande charité à mes paroissiens. Encore \$50, pour la belle œuvre des âmes du Purgatoire et pour les missions franciscaines. Des enfants pieux sont venus me donner cette somme pour associer à l'œuvre des âmes leurs père et mère défunts... Tant que nous aurons la charité, nous serons les amis de Jésus... Vous voudrez bien m'adresser 100 almanachs du Purgatoire, aussitôt qu'ils seront prêts.

"Ce prêtre zélé a voulu ajouter à ses autres mérites celui de secourir les pauvres âmes. Souvent Dieu récompense ceux qui lui sont fidèles, en leur fournissant l'occasion de faire de nouvelles œuvres. C'est ainsi que le père de famille avait donné dix talents à son plus dévoué serviteur, tandis qu'il n'en avait donné aux autres que cinq ou même un seul. Aussi il travailla si bien qu'il fut élevé à de plus grands emplois. Imitons-le donc, et gardons-nous de faire comme le serviteur paresseux et insouciant qui, au lieu de faire profiter son denier, va le cacher pour s'éviter une plus grande responsabilité et un plus grand travail.

LETTRÉ.—22 septembre 1885. Une petite congrégation de Marie désirant vivement faire augmenter le nombre de ses membres ne croit pas devoir s'adresser à de meilleurs intercesseurs pour faire réussir cette petite Société qu'aux bonnes âmes du Purgatoire. C'est pourquoi vous trouverez ci-joint la somme de \$3 pour votre belle Association de messes en faveur de ces chères âmes de qui nous espérons obtenir assez de succès pour pouvoir continuer cette contribution chaque année, afin de nous attirer par là toutes les grâces nécessaires à notre congrégation que nous recommandons beaucoup aux prières des associés... P. S. Je vous prie de vouloir bien faire annoncer ceci dans votre prochain almanach pour obtenir un souvenir dans les prières de ceux qui les lisent.

LETTRÉ.—Vous trouverez sous ce pli \$1.00, honoraires de quatre messes pour les âmes du Purgatoire.—UN MALHEUREUX.

"Un malheureux" qui demande de l'aide à ceux qui sont eux-mêmes dans les plus grandes misères ! Quel est donc cet instinct, qui le porte à chercher des secours là où il semble que les secours ne peuvent exister. Ah ! n'est-ce pas cette douce croyance, cette foi singulière de notre âme qui nous apprend que l'immense charité de Jésus-Christ se trouve même dans les plus sévères châtements ; et c'est cette même charité de Jésus-Christ qui en retour soulage et protège ceux qui ont fait du bien à ces âmes.

LETTRÉ.—1er novembre 1885. La lecture de votre almanach du Purgatoire nous a forcés pour ainsi dire de nous enrôler dans votre charitable association pour le soulagement de ces saintes âmes. Nous voulons nous unir à vous tous dans cette grande Œuvre de charité, espérant par notre faible aumône de soulager et même de délivrer par l'union de nos faibles prières à celles des fervents associés, les âmes qui souffrent encore dans le lieu d'expiation. Nous envoyons avec la présente \$6 pour l'Association des messes...

**GUÉRISON.**—10 octobre 1886. Ayant lu les almanachs des âmes du Purgatoire, j'ai pensé de m'adresser à elles pour obtenir la guérison de ma petite fille de cinq ans qui, depuis trois années, souffrait des darts dans la figure. Après avoir employé plusieurs bons médecins, elle n'éprouvait pas de mieux, et rien ne lui faisait. J'ai fait dire quatre messes pour les pauvres âmes, et j'ai promis de dire tous les jours cinq pater et ave, et ma petite fille est guérie depuis le mois de juillet dernier. J'ai promis aussi de le faire publier dans les almanachs, ce que je vous prie de faire.

**LETTRE.**—2 juillet 1885. Vous trouverez ci-inclus \$3 pour l'association des messes pour le soulagement des pauvres âmes du purgatoire pour obtenir leur protection dans les besoins spirituels et temporels de notre maison. J'espère continuer chaque année le montant de ma contribution, et plus, si je réussis bien dans mes affaires. De plus je m'efforcerai d'en faire souscrire d'autres à cette belle œuvre, afin d'obtenir des forces à ma petite fille qui ne marche pas. Je sais que ces bonnes âmes sont capables de nous obtenir toutes les grâces qui nous sont nécessaires, et je promets de faire publier cette guérison sur l'almanach...

**LETTRE.**—20 avril 1886.—Vous trouverez sous ce pli la légère somme de \$4 pour quatre contributions aux messes de l'œuvre des bonnes Ames du Purgatoire. Je désirerais avoir le moyen de pouvoir donner trois piastres pour chaque personne, mais j'ose espérer que vous daignerez accepter l'obole de la veuve de l'évangile, en espérant que les bonnes âmes me donneront les ressources nécessaires, afin de contribuer plus amplement à cette bonne œuvre. Je suis heureux de voir le succès de cette sainte œuvre, et je désire la voir augmenter tous les jours de plus en plus. J'envoie cette obole par mandat de poste.

**LETTRE.**—26 avril 1886.—Après avoir parcouru l'almanach des âmes du purgatoire qu'une Dame de la communauté m'a passé, quand je suis allé chez vous pour avoir quelques objets de piété avant mon départ pour les Etats-Unis en février dernier, ma femme et moi remercions cette Dame mille fois de nous avoir présenté ce bel et bon almanach, et nous avons bien compris toutes les bonnes œuvres qu'il y a à en retirer, car rendus ici, je me suis trouvé sans emploi avec un nombre considérable qui se trouvait sans ouvrage, en sorte que je me suis mis sous la protection des âmes du purgatoire, et de suite j'ai obtenu l'ouvrage. En reconnaissance je voudrais me mettre de la société des messes pour un an, c'est pour cela que j'enferme \$3 dans cette lettre, je désirerais en envoyer d'avantage, mais je ne puis pas faire plus pour le moment ; mais si les bonnes âmes continuent à m'aider, je ne les abandonnerai point, et ma femme de son côté promet de prier pour elles, et si elles m'obtiennent la grâce que je désire, je leur promets \$5.



LETTRE.—24 novembre 1885. La présente vous apportera un chèque pour \$134,21 pour l'Œuvre des âmes du Purgatoire et les missions franciscaines, plus la liste des nouveaux associés. Je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer que dans cette liste se trouve le nom d'une pauvre servante qui pour la *première fois de sa vie* possédait la somme de \$25.00. Elle est venue, toute joyeuse, la déposer entre mes mains pour la belle œuvre des âmes du Purgatoire. N'est-ce pas de l'héroïsme ? Elles sont rares les âmes à qui Dieu fait la grâce d'un pareil désintéressement. La véritable grandeur se trouve si fréquemment chez les humbles et les petits. Trop souvent ceux qui possèdent l'honneur et les richesses dans le bas monde ne comprennent pas les œuvres du bon Dieu.

“ADMIRABLE ZÉLATEUR, VOUS ÊTES DIGNE DE TELS ASSOCIÉS !”

LETTRE.—4 Décembre 1885. Réduite à la plus grande pauvreté par suite de l'abandon de mon mari ; sans ouvrage et sans ressources quelconques pour pourvoir au soutien de ma petite famille, je promis aux bonnes âmes que si elle me faisaient trouver quelque moyen de subsistance, je prendrais une association de messes ; et au lieu de la couture que je demandais, je reçus de l'argent de mon mari lui-même, quand j'avais perdu tout espoir. Aussi je m'empresse, pour témoigner ma reconnaissance aux saintes âmes, de vous envoyer trois piastres pour une année de contribution. Je désire aussi faire partie de l'association du chemin de la croix que je ferai le dimanche. J'ai promis aux bonnes âmes de la famille de mon mari qu'au premier argent qu'il retirerait et qu'il m'enverrait, je prendrais une association de messes pour lui. Je demande aussi aux saintes âmes la guérison d'une infirmité et la santé, ou une grande conformité à la volonté de Dieu, et la conversion sincère et de bonne foi de mon mari. Je ferai tout mon possible pour trouver des associés. Puissent les âmes m'exaucer et me venir en aide dans les peines cruelles que j'ai subies de la part de mon mari.

LETTRE.—1er janvier 1886. Aujourd'hui premier jour de l'an où tant de parents et amis se réunissent pour se faire les plus heureux souhaits, il faut aussi ne pas oublier ceux que nous avons dans le lieu de l'expiation. Il faut les consoler et leur faire voir que nous pensons encore à eux. C'inclus \$5.00 pour messes pour remercier les saintes âmes de beaucoup de faveurs obtenues.

LETTRE.—4 avril 1886.—Vive la sainte charité, vertu si chère au Sacré-Cœur de Jésus. J'éprouve un bonheur toujours plus grand chaque fois qu'il m'est donné de vous adresser quelques petites sommes pour l'œuvre des âmes du purgatoire et les missions Franciscaines. Aujourd'hui je vous envoie \$50, don généreux d'une jeune fille qui demande aux bonnes âmes souffrantes de lui obtenir sa guérison. Il faut que le bon Dieu récompense ce bel acte de piété !

“Que peut-on ajouter à ce noble acte et à ces paroles de foi. Oui, le ciel ne peut être sourd à un appel si confiant, et les saintes âmes uniront leurs supplications en faveur de la pieuse jeune fille malade ; mais elles ne pourront s'empêcher de dire à Dieu, “ et cependant que *votre volonté soit faite,*” et en même temps elles obtiendront la grâce que la jeune fille elle-même répète avec elles : *pour votre unique gloire, ô mon Dieu !*”

LETTRE.—7 août 1885. Nos affaires ont si bien réussi sous la protection des saintes Ames que je vous envoie la somme de \$5.00 pour messes, avec espoir de vous en envoyer encore plus tard.

GUÉRISON.—10 juin 1886.—Veuillez encore accepter ces 75cts en faveur de l'œuvre des âmes du purgatoire et de la conversion des infidèles. Dans l'intérêt des âmes du purgatoire, en même temps pour m'acquitter envers elles, je vous soumetts ces lignes si vous jugez à propos de les faire inscrire. Je désire rester inconnue. J'ai obtenu des âmes du purgatoire une position très avantageuse. De plus ma sœur avait sur le bras une plaie très inquiétante, j'ai promis aux âmes 25cts en faveur de leur œuvre, le lendemain matin la plaie était refermée et finit de guérir en peu de temps. J'ai encore obtenu beaucoup d'autres faveurs par leur entremise. Je conseille aux jeunes personnes de placer sous leur protection leur vocation, et si elles sont un peu généreuses envers ces pauvres âmes souffrantes, elles reconnaîtront visiblement leur protection. Je conseille à ceux qui n'ajouteront pas foi à mes paroles d'en faire l'expérience.

LETTRE.—6 mai 1886.—Pardonnez le crayon, ça me fatigue moins, car vous saurez que je suis chez moi par maladie, j'ai le poumon gauche un peu attaqué. En reviendrai-je? Tout entre les mains de la divine providence et des saintes âmes auxquelles j'ai fait vœu de cession. Priez bien le bon Dieu pour moi, pour que je me résigne à tout. Je prétends travailler jusqu'à mon dernier soupir pour ces pauvres âmes souffrantes, j'ai grand besoin de leur secours et du secours de bien d'autres, car dans sa jeunesse qu'on est faible et malin envers Dieu!

Allons! bonne nouvelle mon capitaine a ôté de l'assurance sur son vaisseau, et a promis de donner \$1 par mois. Vous trouverez \$7.50 ci-inclus.

Jeune Lévite du Seigneur, que Dieu vous bénisse! vos pensées sont belles et saintes, votre résignation est admirable! que Dieu bénisse votre charité! votre dévouement pour les pauvres âmes vous a obtenu les faveurs du ciel; vous travaillez encore et toujours pour elles, mais elles vous le rendront en grâces et en bénédictions, car vous n'avez nul besoin et nul souci des choses de la terre.

LETTRE.—29 décembre 1885.—Un jeune Canadien-français, instituteur dans une réserve sauvage, à la Baie des Canards, lac Winnipegosis, désire s'associer pour la vie à l'œuvre des âmes du Purgatoire et de la conversion des infidèles. Vous trouverez sous ce pli la somme de vingt-cinq piastres (\$25.00) qu'il m'a prié de vous remettre à cette intention. A ce montant j'ajoute \$5.00, dont trois piastres (\$3.00) pour ma rétribution annuelle; cinquante cents (\$0.50) pour almanachs de l'année 1886, et une piastre et demie (\$1.50) comme aumône en faveur de cette œuvre admirable. Que de

faveurs signalées les bonnes âmes nous ont déjà obtenues et pour notre paroisse et pour ces différentes missions qui en dépendent ! Que ne puis-je leur témoigner ma reconnaissance par une aumône plus abondante !

Que de zèle dans ce saint missionnaire qui, à des distances presque prodigieuses, et dans un pays où il est exposé à manquer même du nécessaire, trouve encore des ressources pour venir en aide à la souffrance ! Que tous ses pas soient bénis ! Il nous a semblé entendre le Sauveur des hommes dire de lui comme de la veuve de l'Évangile : " En vérité, il a fait plus que les autres. "

Et quelle est donc cette merveilleuse harmonie qui existe entre l'Église militante et l'Église souffrante ? En admirant les prodiges d'amour et de compassion de l'Église militante pour l'Église souffrante, pourrait-on mettre en doute que les membres de l'Église souffrante ne sauraient reconnaître les tendres sympathies de l'Église militante ? "

LETTRE.—17 janvier 1886.—Auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir un de vos almanachs des âmes du Purgatoire. J'aimerais bien en avoir un, depuis longtemps que j'en veux, et je vous envoie ci-inclus les frais de postage, et je prends ici la liberté de rendre un témoignage simple mais éclatant : Depuis que je demande aux bonnes âmes de me faire trouver de l'ouvrage, depuis ce temps je n'en ai pas manqué. Je les remercie donc bien sincèrement.

---

LE BIENHEUREUX THOMAS DE CORI, frère mineur, (1729).—L'amour de Jésus crucifié lui faisait verser d'abondantes larmes, et lui procurait en retour les faveurs extraordinaires du Ciel. Quelquefois pendant la messe, son corps devenait tout lumineux, et s'élevait de terre. Un jour, pendant qu'il donnait la sainte communion, il tomba en extase, et s'éleva jusqu'à la voûte de l'église, puis descendit doucement, et continua à distribuer la Sainte Eucharistie avec un visage rayonnant d'une joie toute céleste. Il répétait souvent : *Si cor non orat, in vanum lingua laborat*. Si le cœur ne prie, c'est en vain que la langue s'agite.

---

LE B. EGIDE entra au service d'un fermier voisin du couvent des Franciscains, et quoiqu'il passât la plus grande partie de ses journées dans l'église, le labour de ses champs était cependant aussi avancé que s'il y eut employé la journée entière. Devenu frère lai dans le couvent, il obtint la permission de se bâtir dans le jardin une pauvre cabane pour s'y livrer plus librement à la contemplation. On le vit souvent s'élever de terre dans de merveilleux ravissements, et les oiseaux entraient familièrement dans sa cellule, et chantaient avec lui les louanges du Créateur.

Six ans après sa mort, on retrouva son corps intact et flexible, et agenuillé, quoiqu'il eut été enterré couché comme d'habitude. Son visage était tourné vers le St. Sacrement, et il tenait en sa main le chapelet ou couronne franciscaine.

---

Le B. André de Segni, étant malade, était devenu tellement dégoûté de toute nourriture qu'il ne pouvait rien prendre. Un ami du couvent apprenant cela, crut lui faire plaisir et tenter son appétit en lui apportant quelques oiseaux rôtis ; mais le saint fut si touché de voir ces innocentes créatures en cet état que, loin de vouloir en manger, il leur ordonna de reprendre leurs plumes et de s'envoler, ce qu'ils firent sur le champ en faisant entendre les plus joyeux gazouillements.



## TRAITS MERVEILLEUX DES AMES DU PURGATOIRE. (\*)

*Tibi sit gloria, O Maria !*

Les traits que nous allons raconter ne sont pas des miracles ; mais ils ont un cachet merveilleux qui étonne et plait beaucoup à la foi du chrétien.

La miséricorde de Dieu sur la terre semble être plus grande que sa justice, et nous sommes heureux de croire "qu'il récompense dès cette vie" (St-Luc) les sacrifices que l'on s'impose pour travailler à sa gloire. Cette douce croyance nous fait du bien, elle repose l'âme au milieu des anxiétés de la vie, et encourage à de nouveaux sacrifices pour arriver plus haut.

N'est-ce pas plaire à Dieu et travailler à sa gloire que de secourir ceux qu'il aime ? et s'il a promis "la vie éternelle à celui qui donnerait un verre d'eau en son nom," nous pouvons compter plus sûrement qu'il la donnera encore à ceux qui font davantage pour son unique amour.

Nous avons hésité à publier ces faits extraordinaires "à cause de la tiédeur du cœur humain qui est tardif et languissant à croire les merveilles du Très-Haut," (Sainte Gertrude.) car "l'homme charnel ne comprend point les choses qui viennent de l'esprit divin." (I Cor.) Et cependant, ne l'oublions pas, "la foi est le commencement de l'union de l'homme avec Dieu," (Eccl.) et "sa justice ne nous sera révélée que suivant les différents degrés de notre foi." (St-Paul.) Si l'on se plaisait à voir dans tout ce qui arrive, la main toute-puissante de celui qui régit l'univers, notre cœur serait bientôt prêt à recevoir la divine semence du grain de sénévé "qui transporte les montagnes ;" notre âme, comme celle du Sauveur des hommes, deviendrait "un feu consumant," et nos paroles comme les siennes, seraient des "paroles de vie ;" car il a dit lui-même : "Il sortira des fleuves d'eau vive des entrailles de ceux qui croiront en moi." Or, comment croire en Notre-Seigneur sans croire à ses œuvres, car ce sont ses "œuvres qui rendent témoignage de lui."

Croire aux œuvres de Dieu, c'est donc croire en lui.

Et s'il y a de la force dans celui qui croit, il y a aussi beaucoup de bonheur. Quelle douce paix règne dans l'âme simple et ingénue du vrai croyant !

Ah ! s'il nous était permis, nous vous dirions : Essayez-le. Mais non, la foi est un "don de Dieu" qu'il n'accorde qu'à ceux qui la lui demandent.

Ces petits faits nous sont chers et précieux, car ils sont intimement liés

(\*) Nous reproduisons, sur instances, les traits merveilleux des âmes du Purgatoire que nous avons publiés, il y a déjà plus d'une dizaine d'années. Ce sera, avec la grâce de Dieu, le grain de semence, et nous prions le père de famille d'ouvrir la bonne terre, afin qu'ils produisent 50 et 100 pour un.

à notre Association des âmes du Purgatoire. Dieu semble avoir eu pour agréables la simplicité et la ferveur de nos associés, et tout en les récompensant des traits de sa toute-puissance, il en a tiré des manifestations admirables de foi et de charité.

Ces faits que nous rapportons sont appuyés sur le témoignage d'hommes probes et honorables, et en tout dignes de la créance publique. Nous les entre-mêlerons de traits pris ailleurs, toujours concernant les Ames du Purgatoire, et que nous puiserons à des sources qui ne laissent aucun doute sur leur authenticité.

---

Nous ne pouvons mieux commencer notre travail pour rappeler les effets admirables de la puissance et de la miséricorde de Dieu sur les âmes souffrantes, qu'en rapportant au début un exemple qui nous donnera une plus haute idée de l'importance de la dévotion aux saintes Ames du Purgatoire.

On y verra que la doctrine d'un grand Docteur de l'Eglise, St-Thomas d'Aquin, savoir : " Que les suffrages pour les morts sont plus agréables aux yeux de Dieu que les suffrages pour les vivants, parce que les premiers se trouvent dans un plus pressant besoin, ne pouvant se secourir eux-mêmes, comme ceux qui vivent encore : " on y verra, disons-nous, que cette doctrine y reçoit une nouvelle confirmation.

---

#### EXEMPLE.

##### EXCELLENCE DE LA DÉVOTION AUX ÂMES DU PURGATOIRE.

Les annales dominicaines rapportent une intéressante controverse entre deux Religieux de cet Ordre. Ils discutaient souvent ensemble pour savoir lequel est le plus agréable à Dieu, et le plus profitable à notre âme, d'offrir nos bonnes œuvres pour la délivrance des âmes du Purgatoire ou pour la conversion des pécheurs.

Frère Bertrand était le grand avocat des pauvres pécheurs. Il disait souvent la messe pour eux, et offrait toutes ses prières et pénitences pour obtenir leur conversion. Les pécheurs, disait-il, privés de la grâce de Dieu, sont dans un état de perdition. L'esprit de ténèbres leur tend sans cesse des embûches pour leur empêcher de reconnaître la " Vérité ", et les précipiter dans le séjour des éternels tourments. N. S. est descendu du Ciel et a souffert pour eux la mort la plus cruelle. Il n'y a point d'œuvre plus glorieuse que de l'imiter, en coopérant avec lui à la conversion des pécheurs ; et si on laisse périr une âme, c'est laisser perdre en même temps le prix de sa rédemption. Les âmes du Purgatoire n'ont point ce danger à craindre, car elles sont assurées de leur salut éternel. Et si elles sont plongées dans un abîme de douleurs, elles sont certaines d'arriver enfin à l'heureuse éternité. Elles sont les amies de Dieu, tandis que les pécheurs sont ses ennemis, et être l'ennemi de Dieu est certainement le plus grand malheur sur la terre.

Frère Benoit, de son côté, défendait avec chaleur les pauvres âmes souffrantes, offrant également ses messes, ses prières et ses pénitences pour elles. Les pécheurs, répondait-il, sont retenus dans les chaînes qu'ils se forgent eux-mêmes, et qu'ils peuvent briser quand il leur plaît : tandis que les morts sont là, pieds et poings liés, souffrant des douleurs indicibles. Dites-moi donc, cher Frère Bertrand ; je suppose que vous ayez devant vous deux mendiants, dont l'un, fort et bien portant, capable de gagner sa vie par un travail honnête, mais préférant rester pauvre plutôt que de renoncer aux douceurs de l'oisiveté ; et l'autre malade, infirme, incapable de tout travail, pouvant seulement vous supplier avec

larmes de le secourir dans son infortune : lequel des deux serait le plus digne de votre pitié, surtout si celui qui est malade souffrait alors les douleurs les plus aiguës ? Cette supposition n'est-elle pas vraie à l'égard des pécheurs et des âmes souffrantes ? Ces pauvres âmes ne souffrent-elles pas un martyr intolérable ? et cependant elles n'ont aucun moyen de l'alléger. Elles ont mérité certainement les peines qu'elles souffrent, mais elles sont rentrées en grâce avec leur Sauveur, et maintenant elles lui sont très chères. Les pécheurs, au contraire, se posent devant lui comme ses ennemis. Si donc la charité bien ordonnée veut que nous nous conformions à la très sage bonté de Dieu, il y va de soi que nous devons nous attacher davantage à ceux qui l'aiment, de préférence à ceux qui se déclarent en révolte contre lui.

Cependant Frère Bertrand ne voulait pas céder, quoiqu'en réalité il ne put donner de réponse satisfaisante à l'objection de son ami. Mais la nuit suivante, il eut une apparition miraculeuse qui sembla le convaincre tout-à-fait : car depuis ce moment-là il changea de pratique et offrit toutes ses messes, toutes ses prières et ses pénitences pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

NOTA.—Nous aimons à croire que l'Œuvre des âmes du Purgatoire n'aurait pu manquer de plaire à Frère Bertrand ainsi qu'à Frère Benoit, en les conciliant dans leur différend ; car faisant dire ses messes par les missionnaires franciscains dans les contrées infidèles, elle prie et travaille à la conversion de ceux qui sont encore les ennemis de Dieu, en même temps qu'elle soulage les âmes souffrantes.

### FOI RÉCOMPENSÉE.

Le fait suivant est arrivé à Montréal, il y a trois ou quatre ans. Nous laissons parler le zéléteur de l'œuvre qui nous l'a rapporté.

Un matin, dit-il, comme je revenais de la messe, je vis M. C., qui, lui aussi, venait de sortir de l'Eglise. C'était un brave et honnête citoyen, craignant Dieu et remplissant ses devoirs avec foi et conscience. Je me dis en moi-même : "Voilà un homme qui mérite de faire partie de notre association." Car n'est-ce pas toujours une grâce quand Dieu nous juge digne de faire quelque chose pour lui ?

Je m'approche de lui, et lui demande s'il n'aimerait pas à devenir membre de notre association ?—Quelle association ?—L'association du Chemin de la Croix et des Messes. C'est une association pour soulager les morts par la prière et l'aumône, deux armes puissantes.—Ah ! je ne la connaissais pas. Que faut-il faire ?—Il suffit de faire un chemin de la Croix par semaine et payer la rétribution d'une messe par mois.—J'aime beaucoup les âmes du Purgatoire, et je fais tout mon possible pour les soulager. Mais, ajouta-t-il, vous le voyez, je m'en vas mon grand chemin. Je suis malade depuis longtemps, et j'ai de la peine à remplir mes devoirs ordinaires.

A ces mots, je levai les yeux sur mon interlocuteur, et je vis en effet des traits pâles et amaigris que je n'avais pas remarqués au premier abord. Il reprit :—Quant à payer quelque chose, il me serait impossible de le faire ; j'ai contracté des dettes, et si ma maladie se prolonge, ajouta-t-il presque en bégayant, je serai obligé de vendre ma petite maison. Et il s'arrêta le cœur gros de chagrin et de larmes.—Mais la Pro-



vidence veille sur vous, et rien n'arrive sans sa bienveillante permission. S'il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans que Dieu l'ait voulu, qu'avez-vous à craindre ? Faites quelque chose pour le Bon Dieu pendant que vous le pouvez encore. Si vous êtes libéral envers lui, il le sera bien davantage envers vous. Vous rappelez-vous la promesse que N. S. faisait à Ste-Gertrude ? " Je te donnerai cent pour un, disait-il, pour tout ce que tu feras pour mes " Bien-Aimées, du Purgatoire." Cette promesse n'était pas pour Ste-Gertrude seule, mais elle était aussi pour vous. Pour une piastre que vous donnerez, vous en gagnerez dix : et si vous êtes résolu à aider les pauvres âmes de tout votre pouvoir, elles vous donneront encore la santé pour le faire.—Ah ! tout ce que vous me dites me touche beaucoup, et vraiment je ne sais que faire. Après un moment d'hésitation, il reprit avec vivacité : —Eh ! bien, monsieur, quoique je sois actuellement dans de grands embarras, je vais essayer ; ce sera probablement le meilleur moyen d'en sortir.—Oui, essayez ; on ne risque rien à mettre les saintes âmes dans ses dettes.

A ces mots il tira de sa poche une petite bourse qui ne contenait qu'un écu.—Voilà toute ma fortune, et je suis heureux de partager avec vous—et il me donna les honoraires d'une messe.—Je me gênerai peut-être, peut-être je souffrirai en me privant de cette somme, toute petite qu'elle soit ; mais que Dieu soit béni, je souffrira avec bonheur, car je penserai que celles qui souffrent beaucoup plus que moi recevront du soulagement dans leurs cruelles souffrances. Je prierai aussi pour elles, je prierai pour qu'elles m'obtiennent la résignation qui plaît tant au Bon Dieu.

Quand je vis les nobles sentiments de foi de cet homme, je lui serrai la main, je le remerciai avec effusion, et en lui rappelant que Dieu était toujours touché de tels actes, je lui dis qu'il savait les récompenser.

Depuis ce moment, chose extraordinaire, cet homme faible et débile reprit ses forces, le travail revint dans son atelier, et tout renaissait à vue d'œil à l'entour de lui. Et par une nouvelle récompense du Ciel, il s'anima du zèle pour les saintes âmes, car non-seulement il payait régulièrement sa petite contribution, mais encore il collectait de côté et d'autres autant de messes qu'il le pouvait.

Six ou sept mois s'écoulèrent ainsi au milieu d'une prospérité toujours croissante, lorsqu'un jour il dit en ma présence à plusieurs personnes assemblées :—L'automne dernier, avant de donner mon nom pour l'Association des Ames du Purgatoire, j'étais si malade et découragé que je pensais mourir ; mais lorsque j'eus payé ma première messe, de ce moment-là, comme tout le monde en est témoin, la santé a commencé à me revenir, et avec elle le courage. Aujourd'hui comme vous le voyez, je suis parfaitement bien. Bien plus j'ai encore trouvé le moyen de payer \$150 de dettes, et de faire faire

à ma petite maison des réparations pour la somme \$50. Comment tout cela s'est fait ? Je n'en sais rien : car vous conviendrez que, pour un pauvre cordonnier comme je suis qui ne travaille que sur son banc et sans apprenti, après un hiver aussi rigoureux et n'ayant aucune avance devant moi, trouver malgré tout les moyens de pourvoir à toutes les dépenses de la famille et payer à part de cela une somme de 200 piastres dans l'hiver seulement, il y a quelque chose d'extraordinaire.

Mais je sais bien à qui je dois tout cela ; aussi, ajouta-t-il en souriant, ça m'a donné du zèle. Maintenant je ne travaille pas seulement pour moi-même ; tous les soirs je vais faire ma petite collecte pour nos bonnes Ames du Purgatoire ; et voilà, Dieu en soit béni, voilà \$150 piastres que je ramasse pour l'Association de Messes. N'est-ce pas, M. ? dit-il, en s'adressant au Trésorier qui était présent.

— Oui, voilà \$150, et peut-être plus, que vous avez ramassées 30 sous par 30 sous, avec une persévérance et un zèle au-dessus de tout éloge et bien digne des faveurs que vous avez reçues.

— Ah ! répliqua avec un soupir cet homme admirable dans sa simplicité et l'ardeur de ses convictions, Ah ! c'est que je désire encore quelque chose ; j'attends maintenant qu'elles me rendent meilleur.

Voilà comment cet homme vertueux fut récompensé de sa confiance dans les âmes du Purgatoire, et qu'elle fut sa reconnaissance.

Nous ajouterons que le Ciel le bénisse encore davantage, car s'il y en a beaucoup qui demandent, on en trouve peu qui savent remercier.

---

### LE FRUIT D'UNE MESSE.

---

Le trait que nous venons de rapporter, et qui n'était en quelque sorte que le prix de la première messe payée, nous en rappelle un autre qui semble être aussi le fruit d'une seule messe donnée sous l'inspiration de la foi. Ce fait se trouve dans la vie de St. Pierre Damien, et nous sommes heureux de le relater ici, afin de redire une fois de plus les merveilles de Dieu dans ceux qu'il aime, et faire voir que la charité pour les pauvres âmes appelle toujours une récompense après elle.

Pierre surnommé Damien naquit en 988 à Ravennes, en Italie. Sa famille était pauvre, et il était le plus jeune de plusieurs enfants. Il perdit son père et sa mère, lorsqu'il était encore en bas âge, et fut recueilli par un de ses frères qui l'amena dans sa maison. Damien toutefois y fut traité d'une manière fort inhumaine. Il y était plutôt regardé comme un esclave ou tout au moins comme un vil serviteur que comme le frère du maître de la maison. On le privait des choses même nécessaires à la vie, et après l'avoir fait travailler comme un mercenaire, on le chargeait de coups. Quand il fut plus âgé, on lui donna la garde des pourceaux.

Pierre Damien cependant était plein de vertus, et recevait tout avec patience comme venant de Dieu.

Cette douce résignation dans un enfant plût beaucoup au Seigneur, et il le récompensa, en lui inspirant une bonne action.

Un jour le petit Damien, allant mener ses troupeaux au pâturage, trouva sur son chemin une petite pièce de monnaie. Oh ! quelle ne fut pas sa joie ? Comme son cœur si longtemps comprimé s'épanouit ! Ses petites mains battirent d'allégresse ! il se croyait déjà bien riche, et déjà il calculait tout ce qu'il pourrait se procurer de ressources et de bonheur avec son argent. Les suggestions ne manquaient pas, car il était dénué de tout.

Cependant ce noble enfant se prit à réfléchir ; une pensée soudaine était venue assombrir ce beau ciel sans nuage. Il songea tout-à-coup que son père, son pauvre père qui l'avait tant aimé, pourrait bien être encore dans le lieu de l'expiation où l'on souffre de si grands tourments. Et méprisant le besoin extrême où il était de toutes choses, faisant avec générosité le sacrifice de ce qui, pour lui, était un trésor, Damien, grandi par cette pensée, Damien va porter son argent à un prêtre, afin d'offrir le St. Sacrifice de la Messe pour l'âme de son père chéri.

Ce généreux enfant avait obéi à une sainte inspiration, et cette belle action fut aussitôt récompensée. La fortune changea tout-à-coup. Un autre de ses frères le prit chez lui, et lui porta toute l'attention désirable. Voyant de belles dispositions dans cet enfant, il le fit étudier. Il l'envoya d'abord à Florence, puis à une fameuse école de Parme où il eut pour maître le célèbre Ivo. Les brillantes qualités de Damien se développèrent rapidement, et bientôt il devint professeur là où il était élève. Plus tard il quitta le monde et se fit religieux, et fut dans la suite non seulement un homme remarquable, mais un grand saint. Il fut chargé par le St. Siège des affaires les plus importantes, et mourut revêtu de la pourpre romaine. Il est encore une grande lumière dans l'église, et ses écrits sont toujours pleins de piété et d'érudition.

Le petit Damien avait donc bien raison de penser qu'il possédait un trésor dans sa petite pièce de monnaie, puisqu'avec elle il a acheté les honneurs de la terre et la félicité du Ciel.

Nous avons eu plusieurs fois en main la petite pièce de monnaie du petit Damien, mais nous n'avons pas encore su nous en faire un trésor.

---

### CONFIANCE D'UNE PIEUSE DAME.

---

Dans le courant du mois de juillet de l'année dernière, nous rapporte un zéléteur de l'Association pour les Ames du Purgatoire, je fus accosté par un de nos associés qui me dit de l'air le plus souriant et l'allégresse dans le cœur :—Ah ! M. nous avons de grandes actions de grâces à rendre aux âmes du Purgatoire ; je vous prie de vous joindre à nous pour les remercier de la faveur qu'elles nous ont faite.—Vraiment ! je suis heureux d'apprendre cela. Il vous est arrivé quelque chose d'extraordinaire ? Racontez-moi donc, s'il vous plaît, ce qui semble vous causer tant de bonheur ?

Alors ce fervent associé, remarquable par son dévouement aux pauvres âmes, et qui, entre nous, est un gracieux jeune homme, à l'air doux et pieux, aux manières réservées et de bon ton, me dit d'un air encore ému :

—Je suis heureux de vous apprendre, en commençant, que j'ai la joie de posséder encore ma bonne mère ; le bon Dieu semble la laisser sur la terre pour achever de la purifier, car elle est toujours malade et bien souffrante, et comme elle le



dit elle-même, il n'y a plus de repos et de bonheur pour lle ici-bas ; cependant elle se résigne si patiemment dans les souffrances et tribulations qui l'environnent que ça me fait un double bien toutes les fois que je la vois, car si je l'aime comme ma mère, je la vénère comme une sainte.

Un jour donc de la semaine dernière, se trouvant un peu plus forte, elle voulut faire un tour de promenade en voiture, dans la campagne où elle se trouvait alors pour sa santé. Cette promenade lui faisait vraiment du bien ; la belle nature semblait la faire renaître ; l'air pur des champs la ravissait malgré elle ; les parfums qui s'exhalaient de toutes parts lui faisaient éprouver de douces et salutaires jouissances ; son cœur, comme ses idées, se trouvait changé, car, vous le savez, souvent on est aussi malade par la tête que par le corps ; et déjà elle se berçait d'un mieux rapide, lorsqu'au milieu de cette promenade jusque-là si paisible et si bienfaisante, par une cause inconnue, le cheval s'effraya soudainement, et prenant le mors aux dents, s'élança à la plus grande vitesse possible.

Oh ! quelle ne fut pas alors la frayeur de cette pauvre mère ? Le chemin était bordé de chaque côté par des fossés larges et profonds ; et le sol roboseux et sillonné faisait affreusement cahoter la calèche, ce qui offrait un nouveau danger ; et comme il arrive si souvent à la campagne, la route était déserte, et il ne se trouvait là personne qui pût leur porter secours.

Pour surcroît de malheur, il arriva que le serviteur qui accompagnait ma mère, dans les efforts qu'il faisait pour arrêter le cheval et le comprimer dans sa course furibonde, eut le malheur de briser les rênes qui étaient leur seule ressource pour le guider dans cette marche effrénée.

Ah ! comment vous peindre les nouvelles terreurs de cette pauvre mère ? Elle qui était déjà malade et si faible, elle faillit en mourir de peur. Elle craignait à tout instant d'être renversée dans un fossé ou brisée sur la clôture de pieux qui alignait la route. Ah ! elle était dans la plus grande désolation, lorsque tout à coup il lui vient en pensée d'offrir une messe pour les âmes du Purgatoire, si le cheval s'arrête.

Et, vous le dirai-je ? J'en suis encore tout ému moi-même ; c'est une chose bien extraordinaire, mais ce cheval qui était alors dans la plus grande rapidité de sa course, qui n'avait pas même un fil pour le retenir, qui ne devait pas s'arrêter par aucune cause naturelle quelconque, ce cheval s'arrêta aussitôt, et d'une manière presque soudaine, comme si on eût mis une barrière au-devant de lui !

Oh ! vous exprimer le bonheur, la gratitude de ma mère, c'est chose impossible. Sa vie ne sera plus qu'un long acte de reconnaissance, car sans ce secours inattendu, il en était certainement fini d'elle. Ah ! je vous en conjure, aidez-nous à remercier le Ciel d'une si grande faveur.

Cet exemple montre une fois de plus que Dieu se plaît à manifester sa puissance, même pour le plus léger service que l'on peut rendre à celles qu'il daigne appeler ses " Bien-Aimées " du Purgatoire.

(A continuer.)

---

## TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

Par **Saint-François-de-Sales.**

CONTINUATION. (1).

LIVRE DIXIÈME.

### DU COMMANDEMENT D'AIMER DIEU SUR TOUTES CHOSES

L'amour de Dieu est la fin et excellence de l'univers, et tout se rapporte au premier et très grand commandement de ce divin amour. (Matt. 22.) Les autres commandements en sont comme les fleurs, tandis que la vie éternelle en est le fruit.

Et cependant quoique cette loi d'amour soit tout aimable, Dieu ne laisse pas de nous l'imposer avec commandement, mettant ainsi à néant tout prétexte au contraire.

Les Bienheureux au Paradis aiment Dieu par une douce mais inévitable nécessité, étant attirés et ravis par la joie de cet amour si parfaitement aimable. Ici-bas nous ne pouvons prétendre à la perfection de cet amour, toutefois il nous faut aimer Dieu de tout notre cœur et de toutes nos forces.

Cet amour pour Dieu n'exclut pas cependant d'autres amours qui ne lui sont pas contraires, et tout en aimant Dieu, on peut aussi aimer ses parents et ses amis, comme on peut aimer le prince et son pays.

Toutefois c'est par l'amour que l'homme se donne lui-même, et il se donne dans la mesure qu'il aime ; s'il aime Dieu souverainement, il ne peut aimer autre chose qui lui ôterait son amour.

Dans le ciel, nous n'aimerons pas Dieu d'un amour égal, comme nous ne le verrons pas avec une égale clarté. Nous recevrons cependant la plénitude du divin amour, et cependant " ces plénitudes seront inégales en perfection," comme sur la terre on aime Dieu diversement, tout en l'aimant de tout notre cœur.

Nous aimons Dieu avec plus de perfection selon l'éminence

---

(1) " Ce ne sont que quelques notes ", comme nous disions dans notre almanach de 1886.

du motif pour lequel nous l'aimons. En l'aimant comme Dieu et pour son infinie bonté, cette amour doit régner sur toutes nos affections, le préférant à toutes choses "indifféremment, universellement et sans réserve."

Il y a ainsi plusieurs degrés de perfection !

Les âmes qui commencent à aimer Dieu, ne l'aiment pas de la même façon que celles qui ont déjà fait des progrès dans le divin amour : leur cœur est encore partagé entre plusieurs affections.

D'autres ont déjà fait des progrès dans l'amour divin, et cependant tout en aimant Dieu, elles affectionnent avec excès les choses qu'il leur permet d'aimer avec lui, en aimant trop ardemment et avec superfluité, comme le jeune homme de l'évangile (Matt. 19, 20) qui ne désirait pas les biens d'autrui, mais affectionnait trop tendrement les siens. Ces âmes se laissent donc distraire de l'amour du céleste époux pour aimer hors de lui et sans lui ce qu'elles ne doivent aimer qu'en lui et pour lui.

Mais il y a des âmes heureuses qui aiment Dieu seulement, aimant plusieurs choses pour lui, mais rien hors de lui et sans lui ; et l'aimant comme leur unique époux, elles méritent d'être élevées jusqu'au rang qu'il occupe, et de devenir reines, puisqu'il est roi.

Cependant il en est encore une *très uniquement unique* qui est la plus aimable et la plus aimée du divin époux ; elle n'aime que lui seul, et tout ce qui est hors de lui et n'est pas lui, n'est rien pour elle. Son grand amour le trouve en toutes choses qu'elle aime toutes, parcequ'elle le voit également en tout.

De ces âmes si rares, chacune est appelée *unique colombe* (Cant. 6, 8.) et nommée *parfaite* (Cant. 6, 8.) par son intime union à la souveraine perfection, car trouvant Dieu dans les créatures et les créatures en Dieu, elle aime Dieu, et non les créatures.

Et toutefois il n'y a que Marie, la Vierge immaculée qui soit parfaitement arrivée à ce degré d'excellence en l'amour du céleste époux dont elle fut la mère et l'épouse tout ensemble.

Malgré ces degrés divers dans l'amour, il n'y a cependant qu'un seul commandement d'amour qui, sous le nom de dilection, comme s'exprime le concile de Trente, nous enjoint un amour choisi entre mille, c'est-à-dire, qui doit dominer sur tous nos amours, et est ainsi un amour de souveraine élection. Or c'est la souveraine bonté qui, seule, a droit à cette souveraine élection d'amour, suprême dilection qui met Dieu au-dessus de toutes choses, et qui est commandée à tous les hommes pour être sauvés.

On peut connaître si nous avons cet amour de Dieu, lorsqu'il domine tous nos autres penchants ; et quoiqu'il s'y mêle maintes fois des affections humaines, la sacrée dilection ne laisse pas cependant d'exceller au-dessus de toutes. Le cœur



qui aime ainsi, préfère alors absolument l'amour et la volonté de Dieu à toutes choses, quoiqu'il semble ne pas toujours s'en rendre compte à lui-même d'une manière sensible.

Cet amour donc doit surpasser toutes nos autres affections, comme aussi vaincre toutes les difficultés qui s'y opposent, préférant avec grand soin l'honneur de Dieu à tous nos intérêts, car pour faire un acte de vraie charité, il faut qu'il procède d'un amour entier, général, universel qui s'étende à tous les commandements divins.

Notre volonté se porte naturellement au bien, et si nous comprenons la bonté infinie de Dieu, nous l'aimerions souverainement ; mais sur la terre, nous ne faisons qu'entrevoir la beauté de cette bonté, et à moins que Dieu ne nous en donne lui-même l'intelligence et la force, nous ne pouvons l'aimer, comme nous voulons ; et cependant nous en avons l'inclination. Bien plus cette inclination sera d'autant plus forte, que nous vivrons plus en Dieu, et en vérité nous ne serons vrais chrétiens qu'en pratiquant cette inclination.

Cette inclination nous porte encore à aimer le prochain, car non seulement le divin amour commande maintes fois l'amour du prochain, mais il le produit et répand lui-même dans le cœur humain ; et de même que l'homme a été créé à l'image de Dieu, de même "l'amour sacré de l'homme envers l'homme est la vraie image de l'amour céleste de l'homme envers Dieu." Cette divine ressemblance nous rend capables d'être unis à l'essence même de Dieu par la puissance de sa souveraine bonté, et c'est ainsi qu'il peut nous appeler ses enfants, et qu'il nous fait participer à sa grâce et jouir de sa gloire.

C'est pourquoi aimer le prochain par charité, c'est aimer Dieu en l'homme et l'homme en Dieu.

Mais l'amour cherche le bien de la chose aimée, soit en s'y complaisant avec elle, ou en empêchant le mal de l'approcher, ce qui produit le zèle, en sorte que le zèle n'est que l'amour agissant, ou l'ardeur de l'amour.

Or Dieu a dit : "Je suis le Seigneur ton Dieu qui suis fort jaloux," (Deut. 1, 9,) c'est-à-dire, il veut que nous soyons tellement à lui que nous n'appartenions à personne autre ; et pour cela, il demande "tout notre cœur, toute notre âme, tout notre esprit et toutes nos forces." (Matt. 22, 37.) En effet notre cœur est si petit qu'il ne peut avoir à la fois deux amours égaux. (Matt. 6, 24.)

Toutefois cette jalousie de Dieu est jalousie de souveraine amitié, car s'il veut que nous l'aimions, c'est pour notre seul et unique profit. Mais nous ne pouvons aimer Dieu sans mettre cet amour en action, c'est-à-dire, sans avoir du zèle pour lui et son service, ce qui fait que le zèle est le feu de l'amour, feu qui doit être cependant prudemment allumé et entretenu.

Le zèle consiste d'abord à détester, puis à combattre, si on

le peut, tout ce qui est contraire à la gloire de Dieu ; et entr'autres ce zèle nous rend jaloux, de la jalousie de Dieu, pour conserver la pureté des âmes qui sont devenues les amies de Dieu. De plus ce zèle en cette jalousie nous fait toujours craindre de ne pas faire assez pour Dieu.

L'amour sacré ne dépassera jamais ses limites, c'est-à-dire, que l'on ne pourra jamais aimer Dieu plus qu'il ne mérite, mais les facultés que l'on met au service de ce divin amour prennent souvent des voies âpres et violentes, en sorte que le zèle devient indiscret et déréglé. Le zèle qui se sert de la colère contre le mal, agrandit souvent le mal plutôt qu'il ne le guérit. L'amour propre de même se colore souvent en vain du nom de zèle.

Le zèle donc qui est un amour ardent de Dieu ne peut être semblable au péché ni même y participer.

Bienheureux celui qui sait la discipline du zèle, dit St-Ambroise.

Or le vrai zèle est enfant de la charité, et "comme elle, il est patient, benin, sans trouble, sans contention, sans haine, sans envie, se réjouissant de la vérité." (1 Cor. 13, 4.) Il a des ardeurs extrêmes, mais constantes, fermes, douces, laborieuses, également aimables et infatigables. Le faux zèle au contraire est turbulent, brouillon, insolent, fier, colère, passager, également impétueux et inconstant."

Pour tout dire en un mot répétons avec le grand apôtre : "La charité de Jésus-Christ nous presse." (2 Cor. 5, 14.) Oui, elle nous force et violente par son infinie douceur, car "ses délices sont d'être avec les enfants des hommes," (Tit. 3, 4,) et "il s'est anéanti lui-même," (Phil. 2, 7,) pour descendre jusqu'à notre humanité, puis il a pu dire : "ma vie est cachée avec l'homme en Dieu ;" (Col. 3, 3,) ce qui lui causa mille langueurs amoureuses ; oui, languissant d'être baptisé en son sang pour nous délivrer de la mort éternelle, car il mourut entre les flammes de l'amour par pure élection et non par la force du mal. C'est ainsi qu'Isaïe avait dit : "Il fut offert, parcequ'il le voulut," (Is. 50, 7,) et il avait dit lui-même : "Personne ne m'ôte la vie, mais je la donne volontairement." (Jean, 10, 18.) Il fut donc le sacrificateur de la victime, et cette victime était lui-même, et il s'immola "en amour, à l'amour, par l'amour, pour l'amour et d'amour."

*(A continuer.)*

Plus vous penserez à Dieu, plus il se souviendra de vous. Be. Varani.

Les vertus méditées et non pratiquées sont inutiles, et souvent elles peuvent devenir nuisibles, en ce qu'elles enflent l'esprit et le courage, en nous faisant croire que nous sommes ce que nous avons résolu d'être. St. Frs. de Sales.

Les pénitences ne sont pas proprement ce qui sanctifie, il faut pour cela les vertus intérieures. Que m'ont servi tant d'années au pain et à l'eau ? Je me suis châtiée, mais je ne me suis point mortifiée. Ste Hyacinthe de Mariscotti.

## DE QUELQUES MIRACLES ET CHOSES MERVEILLEUSES DANS LA FAMILLE FRANCISCAINE.

LE BIENHEUREUX SÉBASTIEN, FRÈRE LAI DE L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS (1600).—A l'âge de 70 ans, Sébastien, ayant distribué aux pauvres ses grandes richesses, revêtit l'habit du Tiers-Ordre de St. François. Plus tard, il entra chez les Frères-Mineurs où il vécut jusqu'à l'âge de 98 ans dans le pénible emploi de frère quêteur. Quoiqu'entré si tard dans la vie religieuse, Sébastien ne laissa pas d'y marcher à pas de géant. Son humilité profonde et son unique amour pour Dieu lui méritèrent de grandes faveurs du ciel. "Les esprits bienheureux l'accompagnaient souvent dans ses voyages, le transportaient d'un lieu à un autre, le ramenaient dans son chemin quand il s'égarait, le garantissaient de la pluie et de la neige, l'éclairaient d'une splendeur céleste dans les ténèbres de la nuit, et parfois récréaient sa marche par de mélodieux concerts."

Sébastien avait reçu un véritable empire sur les animaux qui lui obéissaient comme des êtres doués d'intelligence. Un jour, étant arrivé avec six chariots attelés de six paires de bœufs à la terre de Jean Gorgia, il les détela et leur commanda de n'aller paître que sur la limite des champs cultivés, ajoutant que s'il leur fallait y entrer, ils eussent à respecter les semences. Redoutant quelque dégât, Jean Gorgia demanda au frère d'éloigner ses bœufs, mais Sébastien lui promet qu'ils ne toucheront pas une seule tige de son maïs. Le propriétaire peu rassuré demeure cependant en surveillance. Bientôt en effet il voit les bœufs s'avancer au milieu de ses champs. Il va trouver le frère à qui il se plaint des dommages qu'il supposa avoir été causés. "Il n'y a aucun dommage, réplique le serviteur de Dieu, et vous allez voir vous-même." Alors il appelle ses bœufs sans élever la voix ; les bœufs ne pouvaient naturellement entendre, à raison de la distance. Ils viennent de suite cependant, et le saint, s'adressant à celui qui semble le chef du troupeau, dit : "Avez-vous fait du tort à notre bienfaiteur ? Avez-vous causé des dommages ?" Le bœuf répond par un branlement de tête négatif. Puis Sébastien leur commande de venir baiser la manche de son habit, et tous, à la grande admiration de Gorgia, obéissent et retournent gravement à leur pâturage.

Une autre fois, pendant que le saint faisait son oraison, après s'être arrêté sur la route, les fourmis enlevèrent une partie du blé qu'il portait sur ses chariots. S'en étant aperçu, il leur ordonna de le rapporter, ce qu'elles firent à l'instant, en sorte qu'il ne lui en manqua point. Telle est la merveilleuse puissance que Dieu accorde à ceux qui le craignent.

S. BONAVENTURE, docteur, 8e ministre général des Frères-Mineurs. (1274.)—Dès son noviciat comme après, la vie de N. S. était l'objet habituel de ses méditations, et le souvenir des amertumes de la croix inondait son âme de douleur et de tendresse. Considérant son indignité, il éprouvait une grande crainte à s'approcher de la table Sainte, mais tous ses doutes s'évanouirent, un jour qu'à la communion, la divine hostie vint d'elle-même se poser sur ses lèvres. Lorsqu'il fut élevé au sacerdoce, il offrait l'auguste sacrifice avec la plus ardente charité. Ses progrès en l'université sous le fameux Alexandre de Halès, furent si rapides qu'il fut trouvé digne d'occuper une chaire d'enseignement, et le savant Gerson s'écriait : "Je ne sais si l'université de Paris a jamais eu un docteur semblable à Bonaventure."

La doctrine de St. Bonaventure est admirable de solidité, et elle s'élève souvent jusqu'à la sublimité. Nommé ministre général de l'Ordre, il dit humblement : "Je soumetts mes faibles épaules à une charge lourde et presque intolérable, j'espère dans le secours d'en haut, et je compte sur le zèle de mes frères." Présidant au chapitre de Pise, il établit dans l'Ordre la fête de l'Immaculée Conception de Marie et celle de la Visitation, et plus tard celle du *Gonfalon*, qui est la première confrérie instituée dans l'Eglise en l'honneur de la Ste Vierge. S. Bonaventure comprenait com-



bien l'humilité est nécessaire à un supérieur qui en vérité n'est que le serviteur de ceux qu'il est appelé à gouverner.

Nommé évêque d'York par Clément IV, Bonaventure court se jeter aux pieds du Souverain Pontife qui, touché de ses supplications, accepta sa renonciation.

Plus tard Grégoire X, reconnaissant ses grandes vertus, le nomma évêque d'Albano et le créa cardinal en même temps. Les nonces chargés de lui remettre le chapeau, le trouvent lavant la vaisselle avec ses frères au couvent de Mugello, et Bonaventure continua à mener la vie pauvre, humble et austère du Frère-Mineur au lieu de celle d'un prince de l'Eglise.

Il était présent au Concile de Lyon en 1274, et on peut dire qu'il en eut tous les honneurs, en même temps qu'il en porta tout le fardeau. L'abjuration des grecs schismatiques est due principalement à la force et lucidité de ses raisonnements. Il tomba malade pendant le Concile, et comme son état ne permettait pas de recevoir le St. Viatique, on approcha la sainte hostie de sa poitrine, et elle pénétra elle-même dans le cœur de Bonaventure qui, ravi de bonheur et surabondant d'amour, alla ainsi se joindre à son créateur.

Le pape assista à ses funérailles ainsi que tous les Pères du Concile.

La postérité lui a décerné le titre de Docteur Séraphique. (1)

La Be. ANGÉLINE DE MARSCIANO, Ve. du Tiers-Ordre cloîtré (1435).— Angéline avait fait vœu de virginité, lorsque le Comte son père, pour accroître l'éclat de sa maison, voulut lui donner pour époux un noble Seigneur de l'Abruzze. Elle résista énergiquement, lorsqu'un jour, au milieu de ses supplications au ciel, elle entendit une voix qui lui dit de se soumettre aux volontés de son père qui, au comble de la joie, fit célébrer les noces avec grande solennité. Le soir Angéline se retire seule en sa chambre, et conjure le Seigneur de venir à son aide. En effet un ange lui apparaît qui lui dit de ne rien craindre, lorsqu'au même instant le mari d'Angéline paraît, et lui demande quel était ce personnage qui lui parlait et qui disparut aussitôt. Angéline lui confie le vœu qu'elle avait fait à Dieu qui lui envoyait son messenger pour l'assurer de son secours. Le jeune seigneur émerveillé et touché à son tour par la grâce, non seulement consent à tout, mais fait aussi vœu de perpétuelle chasteté dont il alla recueillir, deux ans plus tard l'immortelle couronne dans le ciel.

Veuve à 17 ans, Angéline renonce au monde et se donne toute à Dieu. Sa conversion excite un grand nombre des jeunes filles les plus nobles à suivre son exemple, ce qui lui attira de grandes persécutions. On alla jusqu'à l'accuser d'hérésie devant le roi de Naples qui la fit comparaître devant son tribunal. Angéline s'avance avec modestie, et après avoir fait voir les trames de ses calomnieurs, elle ouvre les plis de sa robe, et exposant aux regards du roi étonné des charbons ardents qui s'y trouvaient : " Si vous me jugez encore coupable, dit-elle, voici le feu pour me brûler et me réduire en cendres."

Après être sortie victorieuse de cette trame de l'enfer, Angéline proclama avec plus d'ardeur que jamais les gloires de la virginité, ce qui lui mérita de nouvelles persécutions et même l'exil.

Angéline se rendit alors à Foligno et y fonda sur l'ordre du ciel un monastère cloîtré du Tiers-Ordre de S. François. Nommé abbesse à 20 ans, elle fut toujours un modèle de perfection, et forma des religieuses, comme la Be. Marguerite qui elle-même eut pour disciples Claire de Foligno laquelle, un jour de S. François, vit une multitude d'âmes délivrées du purgatoire par les mérites du S. Patriarche : Gabrielle de Pérouse que l'on vit souvent élevée dans les airs et environnée de lumière : Agnès de Pascara, dont les funérailles furent célébrées par un grand nombre de pèlerins qui firent entendre un chant mélodieux, puis dispa-

(1) Il est avec S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme, S. Grégoire le Grand, S. Thoma d'Aquin, un des six Docteurs du premier Ordre. Ceux du second Ordre sont au nombre de treize.

81  
rurent : Marie de Massa qui participa aux douleurs du couronnement d'épines de N. S.

Angéline expira dans les douceurs d'une joyeuse extase, et son visage répandit aussitôt une lumière merveilleuse, tandis que sa cellule fut embaumée d'un parfum céleste.

B. SIMON DE LYPNICA, Frère-Mineur (1482).—Il prit les livrées franciscaines à la parole embrasée de S. Jean de Capistran, et fut toute sa vie le modèle de ses frères en religion. Tout son temps était donné à la prière et aux œuvres de zèle. Il fit le pèlerinage de la terre sainte avec l'espoir d'y souffrir le martyre en y versant son sang pour la foi, mais Dieu voulait le couronner par le martyre de la charité, car il mourut de la peste en se dévouant au service des malades.

B. JEAN DE DUKLA, Frère-Mineur, patron de la Pologne (1484).—Il passait de longues heures de la nuit dans la prière, dans les gémissements et les larmes de la pénitence. Il s'employa toute sa vie au ministère apostolique, et devenu aveugle, il continuait toujours ses prédications, et le prestige de sa sainteté fit un grand nombre de conversions.

S. FRANÇOIS SOLANO, Frère-Mineur, patron du Pérou, thaumaturge du Nouveau-Monde (1610).—Il fut l'apôtre des Indes Occidentales comme S. François-Xavier fut celui des Indes Orientales. Il atteignit en 1589 les côtes du Pérou. Le navire ayant fait naufrage, François resta seul sur le vaisseau avec 80 nègres qui s'y trouvaient, lorsque le reste de l'équipage s'éloignait dans une chaloupe. Il les convertit et les baptisa, lorsqu'une vague furieuse sépara le navire en deux. La poupe sur laquelle se trouve le saint avec le plus grand nombre des nègres flotte encore par miracle sur les flots, lorsque l'avant est coulé à fond avec les autres nègres. François console les survivants, et leur promet que dans trois jours la chaloupe viendra les recueillir. La chaloupe revient en effet, François embarqua tous ses pauvres nègres, et au moment où il allait lui-même descendre, une vague éloigne la chaloupe sans qu'il put l'atteindre. François se jette alors à la nage, rejoint l'embarcation et arrive sur le rivage où il retrouve sa tunique dont il s'était débarrassé en se jetant à la mer.

ST. PIERRE BAPTISTE, frère-mineur, martyr, (1597) ayant été crucifié pour la foi au Japon fut laissé, avec ses compagnons, attaché à la croix après qu'il eut expiré, pendant l'espace de deux mois : et non seulement leurs corps demeurèrent dans un état de parfaite conservation pendant tout ce temps, mais encore ils exhalaient un parfum céleste. Leur visage avait revêtu un aspect resplendissant. Des globes de feu venaient se reposer sur la tête de chacun des martyrs, et des météores lumineux rendaient la nuit aussi claire que le jour. Plusieurs fois St. Pierre Baptiste disparut de sa croix, et fut vu d'un grand nombre de personnes célébrant la messe dans l'église de son couvent au milieu de chants tout célestes. Jean Rodriguez, un jour témoin de ce prodige, court au lieu du supplice, et constate que le corps du saint n'était pas sur la croix. Les gardes lui disent alors que plusieurs fois le corps du saint avait disparu pour revenir quelques temps après. *Res mirabilis*, dit le procès apostolique, *imo et miraculum maximum*.

S. LAURENT DE BRINDES, capucin (1619).—Il fut un véritable apôtre, et évangélisa toute l'Italie, l'Allemagne et plusieurs autres contrées de l'Europe. Il prêchait en italien, en français, en espagnol, en allemand, en grec et même en hébreux. L'empereur d'Allemagne, craignant une invasion de ses états par les Turcs, députa Laurent auprès des Princes catholiques de l'Europe pour leur demander des secours, se plaça à la tête des troupes avec un crucifix à la main, et l'ennemi, quoique bien supérieure en nombre, fut mis en déroute.

Notre Seigneur, voulant le récompenser de ses grands travaux, vint, un jeudi saint au matin, donner lui-même la communion à Laurent et à ses compagnons réunis en chœur pour l'oraison. On conçoit les ineffables consolations dont ils furent inondés.

Une autre fois, une lumière céleste parut dans le temple saint pendant que Laurent y célébrait les glorieux mystères, et Notre Seigneur se montra dans l'hostie, sous la forme d'un petit enfant qui prodiguait ses caresses au saint religieux. Une autre fois encore, étant à l'autel, sa tête parut environnée de trois couronnes resplendissantes.

Il fut chargé des plus importantes missions, et par le St-Siège et par les princes dont il avait gagné la confiance par sa vie admirable de sainteté. Il connut par révélation divine le jour où il devait mourir.

LE B. DAVANZAT, CURÉ, DU TIERS-ORDRE (1295).—Il fut curé de Ste Lucie, près de Florence, pendant 70 ans. Le pasteur ne peut sanctifier les âmes sans se sanctifier lui-même d'abord, c'est ainsi que le B. Davanzat vécut le plus possible dans la retraite; et il n'abandonnait la prière que pour s'occuper du salut de son troupeau. Il récitait l'office divin agenouillé aux pieds de l'autel, et versait d'abondantes larmes durant la messe qu'il célébrait avec une grande dévotion, qui pénétrait tous les assistants. Les revenus de sa cure étaient le patrimoine des pauvres. Pour lui, il se nourrissait d'un peu de pain et d'eau.

Un jour que plusieurs prêtres étaient venus assister à une fête de la paroisse, le saint curé leur offrit une modeste réfection, mais le vin manquait. Il appela donc son clerc, et lui dit d'aller puiser de l'eau à la fontaine voisine, et lorsque les convives le versèrent dans leurs verres, elle se trouva changée en un vin exquis.

Il fut averti de l'heure de sa mort; et le Seigneur lui apparut lui-même pour lui donner un avant-goût du ciel. Lorsqu'il mourut, sa chambre fut éclairée d'une splendeur merveilleuse, et elle retentit des concerts des anges.

STE ELIZABETH DE PORTUGAL, veuve, du Tiers-Ordre (1336).—Elle était fille et petite fille de rois, et elle-même reine de Portugal. On lui donna le nom d'Elizabeth, en souvenir de sa tante, Ste Elizabeth de Hongrie; et comme elle, elle travailla à se sanctifier dans les splendeurs de la Cour. Elle renonça à tous les plaisirs et à toutes les séductions de la terre pour gagner l'amour de Jésus-Christ. Ses austérités étaient grandes, mais elle disait que la pénitence était nécessaire là où les occasions d'offenser Dieu naissent d'elles-mêmes.

Sa charité était inépuisable, et elle remplissait elle-même les plus humbles offices auprès des pauvres. Lavant les pieds d'une pauvre femme, elle y trouva un affreux cancer qu'elle guérit, en y appuyant ses lèvres royales. Un jour qu'elle portait une grosse somme d'argent pour soulager les misères de son peuple, elle rencontra le roi son époux qui lui demanda ce qu'elle portait. "Ce sont des roses," répond Elizabeth, et écartant son manteau, le prince vit avec étonnement, au cœur de l'hiver, de belles et fraîches roses.

Elizabeth mérita surtout le titre d'*Intrépide conciliatrice* dont l'église la décore, car elle réussit à pacifier des troubles sans fin qui avaient pris naissance parmi les princes de sa propre famille.

A la mort de son mari, elle se coupa les cheveux et embrassa la règle du Tiers-Ordre. Elle vécut encore une dizaine d'années, au milieu de grandes austérités et faisant toutes espèces de bonnes œuvres. Elle mourut en allant concilier son fils et son petit-fils qui avaient pris les armes l'un contre l'autre.

---

Le péché que la pénitence ne détruit pas, nous entraîne par son propre poids à un autre péché. St. Grégoire.

Celui-là seul est votre zélé serviteur, O mon Dieu, qui a moins en vue d'entendre de vous ce qu'il veut que de vouloir ce qu'il a entendu de vous. St. Augustin.

*Imprimatur :*

† E. C., Ev. de Montréal.



## ORATIO SANOTI FRANCISCI.

(Prière du Séraphique St-François.)

Agne Deus et Domine mi, Jesu Christe, illumina, oro te, tenebras mentis meæ; da mihi fidem rectam, spem certam et charitatem perfectam; fac ut cognoscam te, Domine, ita ut ego in omnibus omnia secundum tuam sanctam et veram voluntatem perficiam. Amen.

## NOS RAPPORTS.

Rapport de 1884—Messes	25,820	; chemins de croix	306,384
“ de 1885—Messes	33,312	; chemins de croix	370,968
“ de 1886—Messes	35,515	; chemins de croix	397,852
Contributions à vie	} 3e année—1884.....	\$2575.00	
ou —		} 4e “ —1885.....	5600.00
à perpétuité.		} 5e “ —1886.....	8175.00
Deux fondations de messes		\$1000.00	
Contributions à vie	} — (de France).....	1050 frs.	
ou à perpétuité			
Une fondation de messes (de France)		500 frs.	

**Les Zélateurs** sont priés de faire leurs remises dans la *dernière semaine* de chaque mois, entre les mains du Directeur-Trésorier, Louis Ricard, 166 rue St-Denis, Montréal, (Canada).

Les personnes qui le trouveraient plus commode, peuvent déposer leur contribution à la Congrégation de Notre-Dame ou à la Providence, en faisant mention que c'est pour l'Œuvre des Ames du Purgatoire.

**Toute lettre d'argent** doit être enregistrée (recommandée), et nous en accusons toujours réception dans les quinze jours qui suivent.

Pour nos associés de France spécialement, le billet à ordre ou le mandat-poste est le mode le plus sûr de remise. Les pertes deviennent alors nulles, car il est toujours possible de tracer l'envoi.

NOTA.—Notre rapport, comme l'on voit, nous donne plus de **Mille Chemins de Croix** pour chaque jour, tandis que nous avons fait célébrer tout près de **Cent Messes** tous les jours de la dernière année pour le soulagement des Ames du Purgatoire et la conversion des infidèles. Que Dieu en soit loué! Quel riche trésor pour les associés de l'Œuvre....

Les couvents et les communautés sont invités à se joindre à l'association du Chemin de la Croix.

**L'ALMANACH** du Purgatoire a pour but le soulagement des morts, la conversion des infidèles, la propagation du Tiers-Ordre Séraphique, la connaissance et la diffusion des indulgences, en même temps qu'il fait une aumône à l'Ordre mendiant de S. François. Les personnes qui achètent l'Almanach ont part à toutes ces œuvres.

**VOIR AUSSI NOTRE ALMANACH EN ANGLAIS. Prix 5 cts.**